APPLICATION IMMÉDIATE DES ARTICHES 7, 8 ET 102

GAID SALAH RUGIT

Page 3

MIDI Libre
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
N° 3658 | Mercredi 3 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUTEFLIKA DÉMISSIONNE

Abdelaziz Bouteflika n'est plus président de la République. Il a en effet démissionné hier du poste qu'il occupe depuis 1999, en notifiant officiellement cette décision au Conseil constitutionnel. Il met ainsi fin à son quatrième mandat, qui devait expirer le 28 avril prochain. La chaine de télévision publique, l'ENTV, a ouvert son JT de 20H par cette information, en citant un communiqué de la présidence de la République. Une démission qui prend ainsi effet à partir de son annonce, soit hier soir. Cette démission était attendue, car avant-hier, un communiqué de la présidence de la République avait annoncé qu'elle interviendrait avant le 28 avril. Mais, il est évident que les événements survenus hier, ont précipité l'annonce de cette décision. En effet, l'ANP est monté au front pour demander l'application immédiate de l'article 102, synonyme de la démission du chef de l'Etat. Le désormais ex-président de la République a obtempéré à ce qui semble être une injonction. Bouteflika met ainsi fin à un pouvoir qui a duré 20 ans. Le Conseil constitutionnel, qui va constater la vacance, devrait saisir, selon les dispositions de la Constitution, les deux chambres du Parlement, afin qu'elles fassent le même constat. C'est le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui devrait assurer la fonction de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, c'est-à-dire, jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République.

T. Z.

Repères

2
caches d'armes découvertes à Tamanrasset et Ghardaïa.

22
morts déplorés dans des accidents de la route en une semaine.

600
hectares dédiés à la culture de la fraise dans la wilaya de Tipasa.

La sécurité des données informatiques en débat à Oran

Un workshop international dédié à la cryptographie et ses applications est prévu en avril à Oran, a appris l'APS auprès des responsables de l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran. La sécurité des données informatiques sera au centre de la rencontre scientifique, qui se tiendra les 22 et 23 avril à l'initiative du Laboratoire de codage et de la sécurité de l'information relevant de l'université. Le workshop a pour objectif de mettre en lumière l'importance de la cryptographie et ses applications dans le secteur économique, industriel et institutionnel où la sécurité des données est un impératif majeur. Plusieurs compétences algériennes et étrangères sont attendues à cette manifestation scientifique, qui sera axée sur les grandes avancées enregistrées dans le domaine ciblé. La rencontre vise à consolider le rapprochement entre la communauté scientifique nationale et le secteur économique à l'effet d'une coopération efficiente

entre les deux parties. Dans cette optique, les participants affineront la réflexion engagée lors de la première édition, tenue en 2016 à l'USTO-MB, en vue de la création d'une association algérienne de cryptographie dans le but de mieux répondre aux attentes du secteur économique et industriel.

Formation sur la protection de la femme contre la violence

L'Institut national de police criminelle (INPC) de Saoula a lancé une session de formation sur "Les mécanismes de protection de la femme contre toutes formes de violence,à la lumière des conventions internationales et de la législation algérienne". Organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec le bureau de l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes-Onu Femmes, cette session de formation de trois jours a été inaugurée par le directeur de l'enseignement et des écoles de la DGSN, en présence de la représentante de l'Onu femmes au Maghreb arabe, avec la participation de spécialistes algériens et étrangers. S'inscrivant dans le cadre de l'application du plan annuel de formation pour l'année 2019, cette formation vise à permettre aux cadres de la police participants, de renforcer leurs connaissances dans les volets juridiques et de s'enquérir des différents mécanismes internationaux de promotion des droits de l'Homme et de lutte contre les différentes formes de discrimination entre les deux sexes, à la lumière des conventions internationales et de la législation algérienne. Le programme de formation prévoit également des interventions sur les prérogatives de la police judiciaire et les mécanismes de prise en charge des femmes et filles victimes de violence,

Campagnes de nettoyage et fresques murales à Djelfa

Des jeunes à Djelfa ont décidé de s'impliquer totalement dans la transformation du paysage de leurs quartiers, cela à travers de larges campagnes de nettoyage accompagnées par la réalisation de somptueuses fresques murales. C'est à la gare de transport universitaire du campus universitaire Ziane-Achour au chef-lieu de wilaya de Djelfa, que cette belle initiative citoyenne est née, portée par un groupe d'étudiants, qui a décidé de changer le visage "rebutant" du site, en y lançant une campagne de nettoyage. Cette initiative a immédiatement créé un effet boule de neige, puisqu'un groupe de jeunes de l'association locale "Fikra" a décidé de marquer de son empreinte la place publique Mohamed-Boudiaf au centre-ville de Djelfa, en y réalisant une fresque murale de toute beauté, au sein de laquelle trône majestueusement l'emblème national, reflet d'un amour inconditionnel pour la patrie. Selon leurs auteurs, ces initiatives se veulent un "accompagnement du mouvement populaire pacifique de ces dernières semaines", à travers lequel ils veulent exprimer leur volonté du changement par la base, et ce en commençant par changer

leur environnement immédiat. L'idée de ces jeunes a été vite adoptée par d'autres qui, de simples spectateurs, sont devenus partenaires actifs dans de nombreuses campagnes de nettoyage lancées à travers de nombreux points de la ville de Djelfa, mais aussi à Aïn-Ouessera, Dar-Chiouck et Messaâd notamment.

Dixit

LAKHDHAR BOUREGÂA, ANCIEN COMMANDANT DE L'ALN

"La jeunesse algérienne d'aujourd'hui devra poursuivre le combat de ses aînés pour immuniser l'Algérie et ne jamais céder à un quelconque ressentiment envers son pays, malgré tout ce qu'elle aura vécu et subi."

Son mari la droguait pour regarder... Dirty Dancing en boucle

Âgé d'une cinquantaine d'années, un homme s'est retrouvé devant le tribunal Correctionnel de Lisieux. L'homme en question avait harcelé son ex-femme après qu'elle ait divorcé après avoir constaté qu'il la droguait dans le but de regarder en boucle Dirty Dancing, son film favori. Il ajoutait quelques gouttes d'antihistaminique dans ses repas ou ses boissons, sans qu'elle ne s'en aperçoive. Après le divorce il commence à la harceler et fini par lui laisser pas moins de 9.000 sms et appels !

L'État islamique, à la recherche de professeurs de... fitness

Pour diffuser ses annonces, l'État islamique emploie Internet comme le commun des mortelsi. Sur ces offres, on peu constater que l'État islamique a de drôles de besoins ! En effet, on peut constater qu'il existe des offres pour des professeurs de fitness. Outre l'entraînement au maniement des armes et les cercles d'études islamiques, l'exercice physique est aussi pratiqué dans les camps d'entraînement. Echauffement, jogging, sprint et renforcement musculaire font partie du programme.

APPLICATION IMMÉDIATE DES ARTICHES 7, 8 ET 102

Gaid Salah rugit

Monsieur le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a présidé, l'après-midi d'hier, 02 avril 2019, une réunion au siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, avec les commandants des Forces, les commandants de Régions militaires, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale et les chefs des deux Départements de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des développements relatifs à la proposition formulée par l'Armée nationale populaire, visant la mise en application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution.

Monsieur le général de corps d'Armée a souligné avoir suivi, de près, les manifestations pacifiques, lors desquelles le peuple algérien est sorti exprimer des revendications légitimes, comme il a salué le comportement civilisé et le haut niveau de conscience et de maturité, dont a fait preuve le peuple algérien tout au long de ces manifestations, exprimant sa parfaite adhésion aux revendications et ambitions légitimes, partant de sa conviction puisée de son attachement à la légitimité constitutionnelle, et du fait que le peuple est la seule et unique source du pouvoir.

Monsieur le général de corps d'Armée a rappelé les efforts de l'Armée nationale populaire pour trouver une solution à la crise depuis le début des manifestations, où il a insisté, en date du 18 mars dernier, au niveau du Secteur opérationnel sud, Tindouf en 3e Région militaire, sur l'impératif de résoudre cette crise dans les plus brefs délais, et que les solutions à cette problématique existent, pourvu qu'elles s'inscrivent dans le cadre constitutionnel. Cependant et devant l'absence de toute réaction à cette démarche et au regard de la sensibilité de la situation dont il est profondément conscient, il a évoqué la question, encore une fois, lors de son intervention du 26 mars au niveau du Secteur opération sud-est de Djanet, en 4e Région militaire, et a affirmé qu'il était nécessaire de trouver une solution pour sortir de la crise dans l'immédiat, et a proposé la mise en application de l'article 102 de la Constitution, comme solution s'inscrivant exclusivement dans le cadre constitutionnel, considérée comme l'unique garantie pour maintenir une situation politique stable.

La dernière intervention en date, était lors de la réunion tenue au niveau du siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, en date du 30 mars, au cours de laquelle il a réitéré la nécessité de mettre en application les articles 7, 8 et 102 de la Constitution, et qu'aucune autre solution en dehors du cadre constitutionnel, ne peut être envisagée. En réponse à cette démarche, ajoute Monsieur le général de corps d'Armée, le peuple algérien a approuvé cette proposition et a salué les efforts de l'Armée nationale populaire, pour trouver une solution constitutionnelle à cette crise dans les plus brefs délais :

Haro sur L'oligarchie et les entités non constitutionnelles

"*Le peuple algérien a approuvé cette démarche et l'a accueillie favorablement, voyant en elle un signe de bon augure et un espoir pour sortir de la crise. Cette initiative a été présentée par l'Armée nationale populaire, partant de son sentiment de responsabilité historique envers le peuple et la patrie. Malheureusement, cette démarche a été accueillie par l'entêtement, la tergiversation et la sournoiserie, de certains individus qui œuvrent à faire perdurer la crise et la rendre plus complexe, avec comme seul souci, la préservation de leurs intérêts personnels étroits, en se souciant que peu des intérêts du peuple et de l'avenir du pays.*

Les efforts consentis par l'Armée nationale populaire depuis le début de la crise et son alignement total sur les revendications populaires, confirment que son unique ambition est de veiller à préserver la conception constitutionnelle de l'Etat, garantir la sécurité et la stabilité du pays et protéger le peuple d'une poignée de personnes qui se sont indument accaparés des richesses du peuple algérien. A l'heure qu'il est, elle s'affaire à contourner ses revendications légitimes, en fomentant des plans douteux, tendant à déstabiliser le pays et l'entrainer dans le piège du vide constitutionnel". Quant aux vastes opérations de pillage et de dilapidation qu'a connues notre pays, ciblant ses potentiels et ressources économiques et financières, Monsieur le général de corps d'Armée s'est interrogé sur les moyens qui ont permis à cette poignée de personnes, d'amasser des richesses immenses par des voies illégales et dans un court laps de temps, en toute impunité, profitant de leur accointance avec certains centres de décision douteux, et qui tentent ces derniers jours de faire fuir ces capitaux volés, et s'enfuir vers l'étranger. Il y a lieu d'indiquer dans ce contexte, que les décisions de poursuites judiciaires contre ces derniers, émanent de la justice par le biais du procureur général, mû par son adhésion aux revendications populaires insistantes. Ainsi, des décisions préventives ont été prises à l'encontre de certains individus, leur interdisant le déplacement jusqu'à l'accomplissement des procédures d'enquête, alors que les structures de compétence relevant du ministère des Transports ont mis en œuvre des mesures d'interdiction de décollage et d'atterrissage des avions privés appartenant à des hommes d'affaires, au niveau des aéroports du pays, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Concernant le communiqué attribué au président de la République, publié hier, monsieur le général de corps d'Armée a souligné :

"*Alors que le peuple algérien attendait avec impatience la satisfaction de ses revendications légitimes, paru en date du 1er avril, un communiqué attribué au président de la République, alors qu'en réalité il émanait d'entités non constitutionnelles et non habilitées, ayant trait à la prise de décisions importantes concernant la phase de transition. Dans ce contexte particulier, nous confirmons que toute décision prise en dehors du cadre constitutionnel, est considérée comme nulle et non avenue".* Monsieur le général de corps d'Armée a évoqué des réunions suspectes, tenues clandestinement pour comploter contre les revendications du peuple et adopter des pseudo-solutions en dehors du cadre de la Constitution, afin d'entraver les démarches de l'Armée nationale populaire et ses propositions de sotie à la crise et, partant, exacerber la situation et la rendre plus compliquée. Tout ceci est entrepris en coordination avec les entités non-constitutionnelles. Toutefois, certaines de ces parties se sont manifestées, tentant vainement de nier leur présence dans ces réunions et induire l'opinion publique dans l'erreur, malgré l'existence de preuves irréfutables attestant ces réalités malveillantes.

L'ANP, une ligne rouge

Quant aux efforts fructueux et soutenus que l'Armée nationale populaire ne cesse de fournir, afin d'ériger une Armée forte, moderne et professionnelle, monsieur le général de corps d'Armée a affirmé : *"Certains semblent avoir oublié que l'Armée nationale populaire a payé de lourds tributs et sacrifié des contingents de martyrs du devoir, dans sa lutte contre le terrorisme abject, une décennie durant, lors de laquelle elle a réussi, grâce à Allah le Tout-Puissant et à l'aide de ce peuple vaillant, d'éradiquer ce fléau et de prémunir notre pays de ses nuisances. Elle continue de consentir tous ses efforts au service de sa patrie, afin qu'elle demeure fière et jouissant de la paix, en se déployant dans tous les recoins du territoire national et aux abords de nos étendues frontières, vigilante de jour comme de nuit, afin de contrecarrer tous les fléaux de terrorisme, trafic d'armes et de drogues, ainsi que la criminalité organisée, sous toutes ses formes. Tout ceci a été possible, grâce à la stratégie judicieuse et pertinente adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire, constamment adaptée en fonction de l'évolution de la situation. Cette stratégie a porté ses fruits, à travers l'instauration des facteurs de sécurité et de stabilité à travers tout le territoire national. Ces réalisations ne sont pas le fruit du hasard, mais ont été réalisées, grâce aux efforts des hommes et leurs incommensurables sacrifices. Nous nous sommes attelés, depuis des années, à construire une Armée forte, moderne et professionnelle ; une armée aux rangs serrés, prête à s'acquitter de ses missions en toutes circonstances ; une armée dont les éléments sont imprégnés d'un haut sens de patriotisme et d'une discipline exemplaire, afin que l'Armée nationale populaire demeure la colonne vertébrale de l'Etat et le soutien du peuple dans les épreuves et les crises. Mais, ceci a dû exaspérer certaines parties, qui s'échinent à cibler l'Armée en portant atteinte à sa réputation et la cohésion de ses composantes, afin de réaliser leurs desseins malveillants.*

Des desseins que l'Armée nationale populaire, qui demeure une ligne rouge, saura contrecarrer avec toute la rigueur et sa détermination et en usant de tous les moyens légaux. Ces acquis précieux et inestimables qu'il nous appartient de préserver en toutes circonstances, notamment au regard de la situation délétère dans notre région. Partant de ce principe, nous ne permettrons jamais et en aucun cas, que ces acquis, qui sont en réalité les acquis du peuple algérien, soient compromis".

"Je suis avec le peuple"

Monsieur le général de corps d'Armée a réitéré son immuable alignement aux côtés du peuple, en tant que Moudjahid qui assume pleinement ses responsabilités historiques : "*J'ai confirmé à maintes fois, qu'en ma qualité de Moudjahid ayant lutté par le passé contre le colonialisme tyrannique et ayant vécu la souffrance du peuple en cette période difficile, je ne saurai me taire aujourd'hui, sur les complots et les conspirations abjects, fomentés par une bande qui a fait de la fraude, la malversation et la duplicité, sa vocation. Aussi, je suis avec le peuple et à ses côtés pour le meilleur et pour le pire, comme je le fus par le passé, et je m'engage devant Allah et devant la patrie et le peuple, que je n'épargnerai aucun effort à cette fin, quoi qu'il m'en coûtera".* A l'issue, Monsieur le général de corps d'Armée a réitéré son attachement à l'application de la proposition de l'Armée nationale populaire, sans plus tarder : "*Ainsi, nous estimons qu'il n'y a plus lieu de perdre davantage de temps, et qu'il faut appliquer immédiatement la solution constitutionnelle proposée, à savoir la mise en application des articles 7, 8 et 102 ,et entamer le processus garantissant la gestion des affaires de l'Etat, dans le cadre de la légitimité constitutionnelle. Aussi, notre décision est claire et irrévocable. Nous soutiendrons le peuple jusqu'à ce que ses revendications soient entièrement et totalement satisfaites. Etant le fils du peuple et partant de la responsabilité historique qui m'incombe, je ne pourrai que m'aligner sur ce peuple dont la patience n'a que trop duré et qui a tant souffert des différentes épreuves.*

Car, il est temps pour qu'il recouvre ses droits constitutionnels légitimes et sa pleine souveraineté. Enfin, nous réitérons encore une fois, que notre démarche pour trouver une solution à cette crise, émane exclusivement et strictement de notre allégeance envers la patrie et uniquement la patrie, car nous croyons fermement en la capacité du peuple algérien à surpasser les crises, aussi graves qu'elles puissent être, grâce à ses référents historiques et civilisationnels, ainsi qu'à ses ressources humaines imprégnées de patriotisme, et parce que nous sommes convaincus qu'aussi longtemps qu'une personne vive, elle est appelée à disparaitre un jour, mais la patrie vivra éternellement".

NB : Les intertitres sont de la rédaction

RÉUNION DES PARTIS DE L'OPPOSITION

Les"forces illégitimes"dénoncées

Des partis et des personnalités de l'opposition, réunis sous la dénomination des "Forces du changement en faveur du choix du peuple", ont à l'issue de leur septième réunion qui s'est tenue hier mardi à Alger, exprimé leur adhésion à l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La réunion à laquelle ont pris part les partis d'Ennahdha, El Bina, Talaie El Hourriyète, des membres de l'ex-FIS et d'autres personnalités politiques, a été sanctionnée par un communiqué dans lequel les participants "*se réjouissent de la position du peuple qui a démontré un grand degré de conscience en adoptant l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution et en insistant sur l'idée qu'il est la source de tout pouvoir*". Les partis et personnalités appartenant à ce groupe, ont également appelé à "*considérer le slogan du mouvement populaire 'Djeich chaâb, khawa khawa' (armée et peuple sont frères), comme un message de solidarité avec l'Armée populaire nationale et une affirmation de son adhésion à sa feuille de route pour une sortie de crise*".
Les mêmes partis et personnalités ont affirmé leur refus de "*toute initiative octroyant le droit de gérer la période de transition à des forces illégitimes"* et dénoncé "*l'appel de certaines parties à l'ingérence étrangère"*.
Les partis ayant pris part à la réunion ont annoncé leur "*refus de toute décision, de tout communiqué émis au nom du Président ou au nom de la Présidence, y compris la décision de nommer le dernier gouvernement"*.
Les "*Forces du changement*" ont affirmé leur "*soutien total*" à "*toutes les revendications du peuple voulant le départ immédiat et instantané du Président et les forces qui l'entourent*". Elles "*saluent la poursuite du mouvement populaire pacifique*" et avertissent contre "*les tentatives de l'infiltrer, de l'affaiblir ou de le contourner*", tout en appelant à "*la poursuite du mouvement*", jusqu'à *"la satisfaction de toutes ses revendications"*.
Dans leur communiqué, les participants à la réunion ont appelé les Procureurs généraux, à "*activer les mécanismes de lutte contre la corruption et ses symboles sans distinction*" et ont annoncé "*soutenir l'initiative des magistrats consistant à ouvrir les dossiers de la corruption"*.
Les *"Forces du changement*" ont exigé des médias publics, "*d'ouvrir leurs tribunes à toutes les opinions"* et ont invité *"tous les médias, y compris privés, à respecter le professionnalisme et la déontologie"*.

R. N.

POUR UNE "OUVERTURE RÉELLE DE LEUR MÉDIA"

Les journalistes d'APS protestent

Les journalistes de l'APS ont tenu, dans l'après-midi d'hier, un rassemblement devant le siège de l'agence de presse, pour appeler notamment à une "*ouverture réelle de leur média"*. *"Nous ne voulons pas d'une ouverture à minima, conjoncturelle ou de circonstance"*, écrivent-ils dans un communiqué. "*Nous voulons une réelle ouverture de notre média, qui donne la parole à toutes les sensibilités politiques et sociales, sans verser dans la calomnie, l'injure et l'insulte",* indiquent les manifestants. "*L'APS doit assurer sa mission de service public. Nous le devons à nos lecteurs, à nos abonnés et aux citoyens. Notre média doit être au service exclusif de la vérité et du citoyen. Notre seule conscience doit être la rigueur, le professionnalisme, l'éthique et la déontologie*", poursuivent-ils. Les employés de l'APS "*demandent vivement l'élection de la section syndicale de l'entreprise, dont l'APS est dépourvue depuis près de cinq ans"*.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU FLN

Ce sera le18 avril

Le congrès extraordinaire du FLN se tiendra les 18 et 19 avril prochains, au Centre international des conférences (CIC) à Alger. C'est l'instance dirigeante, drivée par Mouad Bouchareb, qui a arrêté cette date après une large concertation entre ses membres. Le congrès que la direction place sous le slogan "*du rassemblement de tous les militants FLN*", verra la participation de l'ensemble des membres du CC, des sénateurs et des députés, ainsi que des congressistes qui "*seront choisis par la base militante",* affirment des sources du parti. Lors de ce congrès extraordinaire, qui aura pour seul ordre du jour l'élection d'un nouveau Comité central, duquel émergera un nouveau secrétaire général du FLN. L'objectif premier de la direction de Mouad est d'en finir avec l'état d'illégalité, dont souffre le parti depuis le départ de Djamal Ould Abbès. Par ailleurs et à propos de la requête déposée par le groupe d'Ahmed Boumehdi au Conseil d'Etat, cette dernière a été remise en cause par Mouad Bouchareb. La raison est que des noms de membres du comité central portés sur la requête, n'ont en réalité pas signé le document.

R. N.

GESTION DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

Des juristes partagés

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Des juristes ayant participé à une table ronde ayant pour thème "*Quelles solutions pour l'impasse institutionnelle*", organisée lundi par l'espace "*Les débats de l'UMMTO*" (Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou), ont exprimé des positions partagées, quant à l'organisation et à la gestion de la période de transition.
Les professeurs en droit constitutionnel, Walid Laggoune (université d'Alger) et Abdelkader Kacher (université de Tizi-Ouzou), qui ont participé à cette rencontre aux côtés des avocats et juristes Hakim Saheb et Ali Brahimi, ont proposé chacun des solutions, s'inscrivant dans le cadre du respect de la Constitution pour le premier et en dehors de la loi suprême, pour le second.
M.Laggoune a souligné l'importance de "*rester dans la logique constitutionnelle*" et d'organiser la transition "*selon la volonté populaire*", observant que "*dans le cadre de proposition d'une solution à cette crise, on doit, soit mettre la Constitution complètement de côté, soit analyser la logique constitutionnelle pour essayer de trouver des repères*".
A ce titre, il a observé que le recours aux articles 7 et 8 de la Constitution s'inscrit dans cette logique constitutionnelle.
L'universitaire a observé, que "*la situation actuelle ne permet pas d'avoir des réponses immédiates, et sortir complètement de cette logique constitutionnelle qui pose la question de qui a la légitimité de proposer une option pour gérer la transition, et de définir les mécanismes pour le changement*".
Déplorant le fait qu'il y ait un "*déficit de débat*", Walid Laggoune a insisté sur l'importance de respecter les différents points de vues.
A ce propos et concernant les prépositions du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, il a relevé que "*c'est la première fois en Algérie, que l'Etat-major s'est présenté devant le peuple et a exprimé une position, et je suis obligé d'être attentif à ce qu'il dit*". Selon ce professeur en droit constitutionnel, "*l'ANP, (…) est un acteur institutionnel*".
De son côté, l'universitaire de Tizi-Ouzou, M. Kacher qui prône une solution en dehors de la Constitution, a argumenté sa position par le fait que "*les Constitutions, depuis 1962, n'ont aucune légitimité populaire, car votées par des assemblées illégitimes, le peuple n'a jamais été associé à ces contrats avec ses dirigeants. Ces Constitutions n'ont aucune légitimité populaire car votées par des assemblées non légitimes*".
Partageant l'avis de Abdelkader Kacher, Me Ali Brahimi a observé, que "*toutes les Constitutions ne sont pas légitimes, et que nous sommes devant une impasse procédurière*". Il a estimé que le mouvement populaire "*doit accélérer son auto-organisation, et interpeller l'armée pour préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale*".
Observant que la transition sera longue, Me Brahimi a suggéré d'aller vers une Assemblée nationale constituante, et "*une Conférence nationale où le régime sera représenté par son armée*". Présent à cette rencontre, l'ancien moudjahid, chef militaire de l'Armée de libération nationale de la Wilaya IV historique, le commandant Lakhdar Bouregâa, a appelé a préserver l'institution militaire, "*qui a été la seule à avoir entendu les revendications populaires. Elle est appelé à jouer son rôle dans la conjoncture actuelle*", a-t-il dit.

R. R.

POUR LE 6e MARDI CONSÉCUTIF

Les étudiants manifestent à Alger

L'annonce la veille, d'une démission prochaine d'Abdelaziz Bouteflika, a été reçue comme un non-événement par la rue. Les étudiants ont manifesté hier mardi, pour la sixième semaine consécutive, prolongeant le mouvement populaire contre le chef de l'Etat et son régime.
"*Koulyoum Massira, Koulyoum Massira, maranach habsin*", promettent-ils. Des milliers d'universitaires de différentes facultés de la capitale, ont entamé dès 13H, une marche entre la Grande Poste et la Place Audin, un circuit devenu habituel des manifestations à Alger centre. "*Le peuple veut choisir son gouvernement de transition, et former son Assemblée constituante*", peut-on lire sur une large banderole brandie par les étudiants de la faculté de Bouzareah, en tête de la marche cette fois-ci.
La présidence de la République a annoncé avant-hier, que Abdelaziz Bouteflika démissionnera avant le 28 avril, date de la fin de son mandat, après plus de six semaines de manifestations historiques, demandant son départ ainsi que celui de son régime. "*Ce qu'ils appellent un nouveau gouvernement, n'en est visiblement pas un. C'est encore une fois des personnes du même pouvoir. C'est une autre décision, pour tenter de calmer le mouvement, mais nous sommes-là, conscients et nous savons ce qui se passe"*, affirment, sur le même ton, les étudiants protestataires.

R. N.

INSTANCE CHARGÉE DE LA CONDUITE DE LA TRANSITION

Zeroual dit non à Toufik

L'ancien président de la République, Liamine Zeroual, revient au devant de la scène politique nationale, dans un contexte très trouble marqué par les manifestations qui secouent le pays depuis le 22 fevrier dernier, réclamant un changement radical.

PAR RANIA NAILI

Hier, en effet, l'ex-président à rompu le silence. Il a été contraint de le faire, tant son nom a été cité ces derniers jours et certains lui ont même prêté des velléités de vouloir jouer un rôle dans la transition politique qui s'annonce.

Et, dans la déclaration qu"il a rendue publique hier, Zeroual a confirmé qu'on lui a effectivement proposé de présider cette période de transition. Cette proposition, comme il l'a révélé hier, lui a été faite par le général Toufik, l'ex-patron du DRS (services de sécurité), qui a été missionné à cette fin par le conseiller à la présidence de la République, Saïd Bouteflika, soit le frère du président Bouteflika, qui n'a pas assisté à la réunion entre les deux hommes. Liamine Zeroual a annoncé dans sa déclaration avoir décliné cette proposition.

"Je tiens à cet effet à informer, par devoir de vérité et de transparence, que j'ai reçu ce samedi 30 mars et à sa demande, le général de corps d'Armée Mohamed Mediene, qui m'a porté la proposition de présider une instance chargée de la conduite de la transition. Il m'a confirmé que cette proposition avait été faite en accord avec Saïd Bouteflika, conseiller à la présidence de la République. J'ai fait part à mon interlocuteur de toute ma confiance, dans la maturité des millions de manifestants et de la nécessité de ne pas entraver la marche du peuple, redevenu maître de son destin", a indiqué Zeroual dans sa missive. C'est, semble-t-il, à cette réunion que faisait allusion le chef d'état major de l'ANP il y'a quelques jours. Gaid Salah est allé jusqu'à accuser les personnes présentes à cette réunion, de *"malintentionnées"*, puisqu' ils veulent porter "*atteinte"* à l'armée.

"*Comme vous le savez, je décline depuis 2004, toutes les sollicitations politiques et j'appelle à chaque fois, à organiser une véritable alternance de nature à favoriser l'émergence de nouvelles générations, auxquelles j'ai toujours fait confiance et fortement encouragé.*

Aujourd'hui, et devant la gravité de la situation, les tenants du pouvoir doivent faire preuve de raison et de discernement, et s'élever à la hauteur de notre peuple, pour éviter tout dérapage aux conséquences incalculables pour le pays et laisser les Algériens s'exprimer librement et imposer la volonté de notre grand peuple", a indiqué Zeroual, appuyant ainsi les revendications populaires.

Plus explicite quant à son soutien aux revendications des manifestants, il dit avoir "*ressenti une immense fierté, en voyant des millions d'Algériennes et d'Algériens, réclamer une Algérie démocratique, dans une ferveur et une discipline qui font honneur à la Nation et donnent de l'Algérie et de son peuple, une image digne de nos aspirations historiques".*

"*Je suis interpellé tout comme vous, par la force des manifestations populaires, massives et organisées, du peuple algérien auxquelles j'ai apporté publiquement mon soutien, dès les premiers instants.*

Je suis également tout comme vous, préoccupé par l'absence de réponses politiques, à la hauteur de ces légitimes revendications démocratiques", dira l'ancien président.

R. N.

RÉUNION DU 30 MARS

Le général-major Majdoub dément

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le général-major à la retraite, Kehal Djamel dit Majdoub, ancien directeur de la sécurité présidentielle (DSPP), a démenti ce lundi dans un communiqué, avoir participé à une rencontre avec Liamine Zeroual et le général Toufik.

"*Je condamne et je démens toutes les informations infondées sur ma personne, qui ont fait état de ma participation à une réunion, avec des personnes citées dans le reportage de la chaîne (Ennahar). Ce sont des informations fausses, qui visent à porter atteinte à ma personnalité, qui est connue à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il ne s'agit que d'une tentative d'atteinte à ma réputation et mon parcours professionnel*", a déclaré le général-major à la retraite. L'ex-patron de la DSPP explique avoir juste *"salué les personnes en question, qu'il a rencontrées sur le chemin de sa maison à la résidence d'État de Moretti".*

Le général-major à la retraire assure, que depuis qu'il a quitté ses fonctions en 2015, "*il n'a jamais participé à une quelconque réunion, et qu'il a observé la neutralité et respecté le droit de réserve".* "*Je ne fais partie d'aucun clan, en conformité avec mes principes et ma doctrine militaire au service de ma patrie*", a-t-il ajouté.

R. R.

COMMUNIQUÉ DE L'ARMÉE

Bouchachi veut voir des "actes"

Mostefa Bouchachi a réagi, dans la soirée de ce lundi, au communiqué du ministère de la Défense nationale, rendu public il y'a quelques heures, comme il a réagi à la composition du nouveau gouvernement. "*On a constaté que dans ce dernier communiqué, l'Armée nationale populaire parle de l'article 102, mais combiné aux articles 7 et 8*", précise l'avocat qui salue le texte.

"*On salue ce communiqué (…) qui précise qu'il faut que la volonté du peuple soit prise en considération, dans toutes les décisions futures*", indique-t-il. "*On salue les communiqués de l'ANP depuis des semaines (…)*

Mais, on veut voir dans le futur des actes, des dispositions réelles", ajoute l'avocat, qui critique la composition du nouveau gouvernement.

R. N.

COUR D'ALGER

Plainte contre Said Bouteflika

La cour d'Alger a accepté une plainte déposée hier mardi, par six individus contre le frère du président Boutefika, Said, pour "faux et usage de faux et usurpation de fonction".

Ces derniers accusent Said Bouteflika, "*de porter atteinte à l'intérêt national*", et d'être "*un danger réel pour la sécurité du pays"*, notamment à travers "*l'utilisation du Sceau de la présidence de la République".*

FAUX COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE

Ali Boughazi se démarque

Le Conseiller du président de la République, Mohamed Ali Boughazi, a démenti formellement qu'il ait signé un communiqué au nom du secrétariat général de la Présidence, dans lequel l'Armée nationale a été prise à partie.

Dans une déclaration à la chaine Ennahar TV, M. Boughazi affirme que ce document (le communiqué) "*est un faux"* et que sa signature et son nom, ont été illégalement portés dessus.

Dans ce texte qui s'est propagé hier mardi sur les réseaux sociaux, et portant le cachet rond de la présidence de la République et intitulé, "*communiqué à la Nation"*, s'en prend à l'Armée nationale populaire, l'accusant de vouloir opérer un coup d'Etat.

Le texte évoque notamment, ce qu'il qualifie "*d'intrusion anticonstitutionnelle de l'armée dans les affaires politiques du pays".*

Plus grave encore, ce faux communiqué souligne que les éléments de la Garde présidentielle ont entamé une série d'arrestations, parmi "*les meneurs du coup d'Etat avorté*" et appelle les troupes de l'armée à se "*conformer aux ordres venant d'en haut",* c'est-à-dire, de la Présidence.

NOUREDINE BEDOUI :

"Assurer le bon fonctionnement des services"

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a affirmé, mardi à Alger, que "*la conjoncture sensible*" que traverse l'Algérie, "*exige de se mobiliser tel un seul homme, afin d'assurer les besoins des citoyens et le bon fonctionnement des services et des institutions*".

Dans une allocution à l'occasion de l'installation de M. Salaheddine Dahmoune à la tête du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Bedoui a indiqué que "*cette conjoncture sensible exige de se mobiliser tel un seul homme, afin d'assurer le bon fonctionnement des services et de mieux répondre aux besoins des citoyens, tout en veillant à la sécurité et à la sérénité*", "*Notre mission principale, en cette période historique, est de servir les citoyens, placés toujours au cœur de tous les projets*", a-t-il ajouté. Saluant "l*a force du peuple algérien dans la préservation des acquis, des institutions et de l'esprit de complémentarité entre lui (peuple) et les institutions de l'Etat*", le Premier ministre a mis en avant, "*la sagesse et le haut sens de responsabilité dont a fait preuve le peuple algérien, pour entrer dans une nouvelle phase*". Après avoir rappelé que le pays s'apprêtait à accueillir "*d'importantes échéances intéressant le citoyens, à l'instar des examens scolaires*", M. Bedoui a mis l'accent, sur "*la nécessité de poursuivre le travail avec autant de détermination, pour édifier une Algérie nouvelle qui réponde aux aspiration du peuple algérien*", soulignant que "l*e ministère de l'Intérieur jouera un rôle important pour mener le pays à bon port, dans le cadre des valeurs constitutionnelles nationales*". A cette occasion, le Premier ministre a salué le "*patriotisme dont ont fait montre les employés de tous les corps*".

R. N.

ERADICATION DU PLUS GRAND BIDONVILLE DE DJELFA

932 familles relogées

Le plus grand bidonville de Djelfa, situé à la cité Zariâa au chef-lieu de wilaya, a été définitivement éradiqué lundi, et ses occupants relogés.

L'opération de démolition des constructions précaires de ce bidonville, ayant longtemps constitué un "*casse tête*" pour les autorités locales, a été entamée avant-hier dimanche ,avec la mobilisation d'importants moyens matériels.

Selon le chef de la daïra, M. Hadjar, l'opération de relogement a profité à 932 familles qui ont bénéficié de nouveaux logements, sis au pôle urbain Houari Boumedienne, au moment ou près de 2.000 recours ont été introduits par des familles qui se sont estimées lésées par l'opération.

Les personnes exclues de l'opération de relogement ont été orientées vers des structures publiques mitoyennes (à la cité Zariâa), en vue de l'introduction de leurs recours, "*qui seront examinés dans un délai de 72 heures*", ont promis les autorités concernées.

Une immense joie illuminait les visages des centaines de familles bénéficiaires qui quittaient à jamais ce bidonville, "*dénué des moindres conditions de vie décente et ayant constitué, des années durant, une menace pour eux et leurs enfants*", selon leur expression.

A l'issue de cette opération, de nombreuses personnes (hommes et femmes), ont organisé un sit-in devant le siège de la wilaya, pour "*revendiquer un logement et demander justice*", ont-ils réitéré sur place, avant d'être dispersés dans la calme par la police.

Le chef de la daïra a rassuré les citoyens, quant à l'"*annonce prochaine d'une autre liste de bénéficiaires de logements sociaux*", signalant la poursuite du programme d'éradication de l'habitat précaire, devant toucher progressivement, a-t-il dit, les cités "Moutachaiba", "El Mostabkbal", "Bâtiment 36", "Kidar", "Berbih" et "Belakhel".

Selon un communiqué rendu public par la cellule de communication de la wilaya, l'assiette foncière estimée à 12 ha, récupérée suite à l'évacuation de la cité Zariâa, sera affectée à l'implantation d'un programme de logements AADL, réparti en deux lots de 500 et 429 unités, outre des équipements publics annexes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

22 morts en une semaine

Vingt-deux personnes ont trouvé la mort et 1.235 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus la dernière semaine du mois de mars, indique un bilan établi mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa, avec 04 personnes décédées et 04 autres blessées, suite à 13 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 828 interventions, pour procéder à l'extinction de 520 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 5.633 interventions ont été effectuées durant la même période, pour l'exécution de 5.225 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, ajoute le communique de la Protection civile.

R. N.

À TAMANRASSET ET GHARDAÏA

Découverte de deux caches d'armes

Une cache contenant des armes et des munitions a été découverte lundi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une patrouille de reconnaissance à Tamanrasset, alors qu'une autre cache contenant six canons pour fusils à répétition a été découverte à Ghardaïa, a indiqué mardi, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

PAR RACIM NIDAL

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation des renseignements, un détachement l'Armée nationale populaire a découvert, avant-hier 1er avril 2019, lors d'une patrouille de reconnaissance à Tamanrasset (6e Région militaire), une cache d'armes et de munitions, contenant un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, trois chargeurs de munitions, ainsi qu'une bombe de confection artisanale et une quantité de munitions s'élevant à (407) balles de différents calibres*", tandis qu'un autre détachement "*a découvert, à Ghardaïa (4e RM), une cache contenant six (6) canons pour fusils à répétition et d'autres objets*", précise la même source .

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale "*ont arrêté, à Oran (2e RM), quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes impliqués dans les activités de la cellule terroriste démantelée à Oran le 26 mars 2019. L'opération de recherche et d'investigation est toujours en cours*".

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, "*ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tindouf (3e RM), Bordj Badji Mokhtar (6e RM), Laghouat et El-Oued (4e RM), trois narcotrafiquants, en leur possession (71) kilogrammes de kif traité et un contrebandier à bord d'un camion chargé de (25) quintaux de feuilles de tabac,*" alors que des éléments de la Gendarmerie nationale "*ont appréhendé, Khenchla et Guelma (5e RM), quatre individus en possession de deux fusils à pompe, un pistolet automatique et d'une quantité de munition (2.750 balles)*".

D'autre part, des détachements de l'ANP "*ont intercepté, à Djanet (4e RM) et In Guezzam (6e RM), (66) orpailleurs et saisi (82) groupes électrogènes, (22) marteaux piqueurs et (3) détecteurs de métaux, tandis que (23) immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été arrêtés à In-Guezzam, Boumerdès et Tlemcen*", rapporte également le communiqué du MDN.

R. N.

ELECTRICITÉ À GHARDAÏA

Un investissement de 327 millions DA

PAR RIAD EL HADI

Un investissement de 327 millions DA a été dégagé par la Société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz), pour faire face à la hausse de la demande sur l'électricité, notamment en période estivale, dans la wilaya de Ghardaia, indique mardi un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de l'entreprise.

La demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des secteurs d'activité économique, notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année en cours, afin de répondre à la tendance haussière de la consommation et d'améliorer le réseau de distribution dans la wilaya, est précisé dans le communiqué.

Le programme est centré sur la satisfaction de la demande croissante à travers la wilaya, en réalisant un réseau de distribution de 31 km de ligne électrique, dont 24 km de lignes de moyenne tension et 7 km de lignes de basse tension, en plus de l'installation de quatre nouveaux postes transformateurs, afin de renforcer et sécuriser le réseau sur l'ensemble des localités de la wilaya, poursuit le document.

Quelque 58 km de nouvelles lignes électriques de renforcement des localités de Berriane, Métlili, Hassi Lefhel, Mansoura et Guerrara, sont également prévues afin de soulager le réseau existant (saturé) et améliorer les prestations de service en courant électrique conventionnel et éviter le désagrément des abonnés, durant les pics de chaleur en été. Les services de la SDC ont entamé une opération de sensibilisation, sur la maitrise de la consommation électrique croissante à travers les ondes de la radio locale de Ghardaia et la distribution de dépliants.

Un investissement de plus de 3,42 milliards DA a été consenti, au cours des 7 dernières années par la SDC, pour développer et améliorer l'efficacité énergétique de la wilaya et contribuer à dynamiser la croissance de son économie locale.

Il a permis la réalisation de plus de 623 km linéaires de réseau de renforcement, et 323 transformateurs dans différentes localités de la wilaya, afin d'éliminer les perturbations dans la distribution de l'énergie électrique, notamment en période estivale.

La wilaya de Ghardaia totalise 136.876 abonnés au réseau électrique, et plus de 81.460 abonnés au réseau du gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de gaz naturel de 75,66%. Elle dispose de 5.938 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.066 postes transformateurs et de 1.717 km de réseau de gaz naturel, ainsi que de 15 distributeurs publics et d'une station GPL, selon les données de cette entreprise arrêtée à fin février 2019.

R. E.

L'ALGÉRIE AU SALON VIVA TECHNOLOGY PARIS 2019

10.000 startups de 125 pays, 100.000 visiteurs et 2.000 investisseurs

Le cluster numérique algérien offre la chance à 30 startups de participer au plus gros évènement européen de l'innovation.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 avril pour les dix startups algériennes qui auront la chance de prendre part au plus grand salon mondial de l'innovation, Paris VivaTechnology 2019, qui rassemblera plus de 2.000 startups de 125 pays, dont l'Algérie, et devra accueillir plus de 100.000 visiteurs venant de 95 pays.

Viva Technology 2019, le plus grand salon mondial dédié aux startups, accueillera pour sa 4e édition du 16 au 18 mai 2019 à Paris Expo, l'Algérie pour la première fois sur un pavillon de 100m².

A cette occasion l'Algeria digital cluster (ADC) lance un appel à projets pour 30 startups ou porteurs de projets qui seront choisis pour représenter l'Algérie au Viva Technology 2019 afin d'y exposer leurs produits ainsi que leurs services pour se faire connaître et mettre à l'honneur le

génie algérien. Les startups participantes seront sélectionnées selon des critères prédéfinis, à savoir : la date de création (moins de deux années) ; la faisabilité et viabilité du projet (Project commercialisable dans la pérennité) ; le projet ou produit doit aussi être exportable et adaptable au marché international ; la participation exige aussi l'existence légale de l'entreprise avec un registre de commerce et pour finir, l'originalité et l'innovation du projet dans son ensembles.

Une plateforme en ligne est déjà disponible pour tous les candidats souhaitant participer à cet évènement d'exception dans le but de valoriser l'innovation et le savoir-faire algérien, ces derniers ont donc jusqu'à demain 4 avril 2019 pour pouvoir présenter leur candidature et espérer faire partie de la délégation algérienne.

Le salon reçoit plus de 100.000 visiteurs parmi lesquels près de 2.000 investisseurs, le tout couvert par plus de 2.000 journalistes, c'est donc l'opportunité rêvée pour les exposants algériens ayant un produit ou un service innovant et exportable, de présenter leurs innovations, de nouer des partenariats et d'intéresser des investisseurs.

Le salon Viva Technology est aussi un accélérateur de startup, d'entreprenariat et un révélateur de futures stars technologiques.

Mais aussi pour découvrir les dernières tendances technologiques et interagissez avec des robots, des drones, de la Réalité virtuelle, de la réalité augmentée et du matériel et des logiciels encore non inclassables.

R. E.

FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL

3.114,4 milliards DA injectés dans l'économie

Sur les 6.556,2 milliards DA (mds DA), mobilisés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie (BA) au titre de la mise en œuvre du financement non conventionnel entre la mi-novembre 2017 et fin janvier 2019, 3.114,4 mds DA ont été injectés dans l'économie, soit près de la moitié, selon une note de la Banque.

Selon la note qui fait le point sur la mise en œuvre de ce financement et apporte des éclairages sur la conduite de la politique monétaire, un solde de 945,1 mds DA est abrité au compte de Trésor auprès de la BA et donc non encore injecté dans l'économie. Un montant de 656,7 mds DA est logé dans le compte du Fonds national d'investissement (FNI) auprès du Trésor dans la perspective de son utilisation, en fonction des besoins avérés, alors qu'un montant de 1.830 mds DA fait l'objet d'une stérilisation par la Banque d'Algérie, à travers ses différents instruments.

Sur l'encours global mobilisé (les 6.556,2 mds DA), un montant de 2.470 mds DA a servi au financement du déficit du Trésor, au titre des années 2017 et 2018 et partiellement au titre de l'exercice 2019, selon la Banque d'Algérie.

Un montant de 1.813 mds DA a, d'autre part, contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz, ainsi qu'au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance.

En outre, 500 mds DA ont été destinés à la Caisse nationale de retraite (CNR) pour le refinancement de sa dette à l'égard de la Cnas. Selon la même source, ce financement a permis également, poursuit la BA, d'alimenter le Fonds national d'investissement (FNI) d'un montant de 1.773,2 mds DA, destiné aux opérations de financement des programmes de logements AADL, du déficit de la CNR et de projets structurants.

LE VOYAGISTE TUI AVERTIT SUR SON BÉNÉFICE AVEC LE BOEING 737 MAX

Les dividendes amputés de 200 millions d'euros

Le voyagiste TUI a annoncé que son bénéfice serait amputé de 200 millions d'euros en 2019 en raison des interdictions de vol frappant le Boeing 737 Max à la suite de deux catastrophes aériennes impliquant cet appareil.

TUI "*utilise des avions de remplacement au sein de sa flotte, prolonge des locations sur le point d'expirer pour des appareils qui étaient censés être remplacés par des 737 Max et loue des avions supplémentaires*" pour minimiser l'impact de ces interdictions de vol pour ses voyageurs.

Le groupe s'attend désormais pour cette année à une chute de 17 % de son bénéfice avant intérêts, taxes et amortissements (Ebita) alors qu'il prédisait auparavant une stabilité de son résultat d'exploitation par rapport aux 1,18 milliard d'euros dégagés en 2018.

Un dixième de la flotte de TUI est composé de 737 Max, soit 15 appareils. Le voyagiste s'attend à pouvoir les faire voler à nouveau d'ici la mi-juillet au plus tard. Si ce n'est pas le cas, la baisse de l'Ebita pourrait atteindre 26 %. Tous les 737 Max sont cloués au sol à travers le monde à la suite de la chute le 10 mars d'un avion de la compagnie Ethiopia Airlines, survenue moins de cinq mois après un autre accident impliquant aussi l'un de ces appareils, de la compagnie indonésienne Lion Air.

Ces deux catastrophes ont fait près de 350 morts au total et ont entraîné une remise en cause du système anti-décrochage du 737 Max. Les actions TUI cotées à Francfort et à Londres perdaient plus de 10 % en début de séance.

R. E.

COMMERCE SINO-AMÉRICAIN

La Chine prolonge la suspension des taxes sur les automobiles US

La Chine a décidé de prolonger le moratoire sur de nouvelles taxes touchant les automobiles et pièces détachées américaines, qui devait expirer le 1er avril. Cette décision, annoncée dimanche par le Conseil d'État (gouvernement), est présentée comme un geste de bonne volonté en réponse à la décision des États-Unis de suspendre un relèvement des taxes sur les importations chinoises.

En décembre, Pékin avait suspendu temporairement pendant trois mois une hausse de 25 % des taxes sur les véhicules et pièces automobiles américaines. Les États-Unis et la Chine sont engagés depuis cette date dans des négociations pour tenter de mettre fin à leur guerre commerciale déclenchée l'an dernier par Donald Trump afin d'inciter la Chine à modifier ses pratiques commerciales et à ouvrir son marché aux entreprises américaines. Des entretiens à haut niveau jeudi soir à Pékin ont été "fructueux" selon le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin. Le vice-Premier ministre chinois Liu He est attendu dans les jours qui viennent à Washington pour poursuivre les discussions.

R. E.

DJELFA, VALORISATION DES DÉCHETS EN PAPIER ET EN PLASTIQUE

Signature d'une convention-cadre

La signature de la convention-cadre s'inscrit au titre de la mise en application des instructions du wali pour l'implication des associations environnementales dans la collecte et valorisation des déchets en papier et en plastique.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans le cadre des efforts de valorisation des déchets en papier et en plastique, une convention-cadre a été signée, à Djelfa, entre quatre associations du domaine environnemental et des organismes publics, ont indiqué, les services de la wilaya. Premier du genre, cet accord, dont l'encadrement a été assuré par le wali, Toufik Dhif, a pour objectif de "*promouvoir l'activité de valorisation des déchets en papier et plastique, grâce aux associations du domaine et en coordination avec des partenaires publics, représentés par l'Administration locale et l'entreprise d'enfouissement technique des déchets*", on ajouté les mêmes services.

La signature de la convention-cadre s'inscrit au titre "*de la mise en application des instructions du wali, qui a recommandé l'implication des associations environnementales de la wilaya, dans la collecte et valorisation des déchets en papier et en plastique, en collaboration avec l'entreprise d'enfouissement technique des déchets, accueillant ce type de déchets recyclables*", a précisé Salah Chriet, directeur de l'administration locale, soulignant à l'APS que "*le succès de cette opération pourrait constituer un prélude pour d'autres initiatives similaires visant l'implication d'autres jeunes et associations du domaine dans la valorisation des déchets*".

Selon l'APS, le directeur de l'entreprise d'enfouissement technique des déchets, Azouzi Lamine, a souligné l'inscription de cet accord "*dans le cadre de l'encouragement et promotion de l'action des associations dédiées à la protection de l'environnement*", et a loué cette initiative locale du chef de l'exécutif, susceptible, selon lui, outre son intérêt environnemental, "*de constituer une source de revenus pour les associations, tout en aidant à l'ancrage d'une culture de tri sélectif des déchets*".

Les représentants des associations signataires de cet accord-cadre, n'ont pas manqué d'exprimer leur "*engagement*" à mettre toute leur expérience en œuvre pour la réussite de cette action.

B. M.

BOUMERDES, PARC INDUSTRIEL NATIONAL DE LARBAÂTACHE

Réception de l'aménagement avant fin 2019

Le chantier d'aménagement du parc industriel national de Larbaâtache, s'étendant sur une assiette de 137 ha à l'Ouest de la wilaya de Boumerdès, prendra fin avant la fin 2019, a indiqué le directeur local de l'industrie et des mines. Le taux d'avancement des travaux d'aménagement de cette zone industrielle, créée dans le cadre du programme gouvernemental portant création de 50 parcs industriels à travers le pays, est actuellement estimé à plus de 30 %, a indiqué à l'APS Achouri Nadjib, prévoyant la fin de ce chantier "*avant fin 2019*".

Les aménagements en cours au niveau de cette zone englobent sa dotation avec différentes commodités vitales, outre des routes, des réseaux d'électricité et de fibres optiques, des bâtiments administratifs, un hôtel, des restaurants, et une station de carburant, entre autres.

Parallèlement à ces travaux d'aménagement et d'équipement affectés d'une enveloppe publique de plus d'un milliard de da, le responsable a fait part de l'affectation de la totalité des 257 lots disponibles, en son sein, au profit d'investisseurs. L'opération d'assainissement du foncier industriel lancé au niveau de ce parc industriel a abouti, à ce jour, à l'annulation de 23 décisions d'affectation, pour divers motifs.

Il a cité, entre autres raisons principales, à l'origine de l'annulation de ces décisions d'affectation, le non versement des droits de location par les investisseurs concernés, et le non lancement des projets annoncés dans les cahiers de charge.

A noter, que des actions sont en cours, au niveau de la wilaya Boumerdès, en vue du soutien des opportunités d'investissement par la création de cinq nouvelles zones d'activités, sur une superficie globale de 200 hectares, qui s'ajouteront aux 32 zones d'activités déjà existantes.

Sur ces cinq zones prévues à la création, il a été signalé l'introduction, auprès des parties concernées, d'une proposition pour le reclassement d'un foncier de 25 hectares, en vue de la création d'une zone d'activité au niveau de la commune de Kherrouba.

A cela s'ajoutent deux autres zones à Dellys et Cap-Djinet, respectivement sur des assiettes de 60 et 40 hectares. Le décret de leur création a été officiellement promulgué et leurs études d'aménagement ont été lancées.

Parallèlement, d'autres dossiers ont été introduits en vue du reclassement, pour les mêmes fins (création de zones d'activités), d'une assiette de 40 ha à Touachena, dans la commune de Boudouaou et d'une autre de 60 hectares à Zaâtra, à Zemmouri.

Selon un rapport de l'Assemblée populaire de la wilaya, les zones d'activités, à Boumerdès "*accusent dans leur ensemble un manque en aménagement et commodités de bases, outre le détournement de nombreuses assiettes de leur vocation initiale, pour la construction de villas de luxe et autres locaux de commerce en tous genres*".

Le même rapport a fait état de l'enregistrement, à fin 2017, de plus de 3.000 dossiers d'investissement en attente d'un agrément pour bénéficier d'une assiette d'implantation dans la wilaya de Boumerdès.

APS

DJANET

Festivités amazighes du tourisme et de l'artisanat

Les participants à la clôture des festivités amazighes du tourisme et de l'artisanat ont appelé, samedi 9 mars à Djanet, tous les intervenants à œuvrer au développement des moyens de promotion des destinations touristiques et à l'amélioration de la qualité des produits artisanaux.

Les deux ateliers de travail, organisés à cette occasion, ont été sanctionnés par des recommandations dans lesquelles les participants ont appelé à la nécessité de valoriser les capacités des différents intervenants du domaine du tourisme, notamment les guides touristiques dans le domaine du patrimoine.

Dans ce sens, ils ont plaidé pour le soutien de la promotion du tourisme interne et l'amélioration de l'enseignement de l'histoire dans les établissements de l'éducation, de la formation professionnelle et ceux de l'enseignement supérieur, en vue de sauvegarder la mémoire de la Nation.

Aussi, les participants ont mis l'accent, dans leurs recommandations, sur la nécessité de développer et de promouvoir de nouveaux circuits touristiques consacrés aux figures historiques, d'encourager l'écriture de monographie historique, de guides et de supports de référence internationale afin d'enrichir la terminologie relative au patrimoine.

Dans le même contexte, ils ont estimé nécessaire la mise en place d'un plan national visant l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel par des spécialistes de la société civile, en sus de la généralisation de la création d'instituts et d'écoles de tourisme et d'hôtellerie aux wilayas du Sud.

Concernant l'artisanat, les participants ont appelé au renforcement de la formation spécialisée des journalistes, afin de développer le produit médiatique en matière d'artisanat et de patrimoine. Ils ont souligné, en outre, la nécessité d'encourager les initiatives des entreprises publiques et privées pour acquérir des équipements spécifiques aux métiers artisanaux, mettant en avant l'importance d'assurer une large participation de la production artisanale aux niveaux national et international.

Ils ont plaidé également pour le perfectionnement du design et le développement des métiers d'artisanat traditionnel, outre le marquage des produits artisanaux, leur introduction dans les marchés nationaux et internationaux et l'institution du prix de la meilleure œuvre académique.

Outre la création d'un dictionnaire spécifique aux réalisations artisanales, les participants ont appelé, dans ce sens, à établir un système d'évaluation des métiers artisanaux et de tout ce qui a trait au patrimoine immatériel, et ce afin de cristalliser une meilleure vision de l'Algérie reflétant sa diversité et sa richesse.

APS

EL TARF, PESTE DES PETITS RUMINANTS

L'épizootie circonscrite

Près de 300 cas de bêtes atteintes de la peste des petits ruminants et de fièvre aphteuse ont été enregistrés dans la wilaya d'El-Tarf depuis l'apparition de la zoonose.

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction des services agricoles a annoncé que pas moins de 30.000 doses supplémentaires de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR) ont été réceptionnées et distribuées à travers les différentes communes relevant des sept daïras de la wilaya d'El-Tarf.

Intervenant après un premier de 20.000 doses, le deuxième quota de vaccin s'inscrit dans "*le cadre des dispositions prises par la tutelle pour circonscrire cette épizootie, a précisé le directeur local de la direction des services agricoles*", Kameleddine Benseghir, soulignant à l'APS que "*l'opération de vaccination de cheptel, lancée depuis février dernier, se poursuit sur le même rythme*", ajoutant, dans ce contexte, que cette "*opération est menée par 42 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale, signalant, également, la réception de 13.000 doses supplémentaires de vaccin, entrant dans le cadre de la vaccination de rappel contre la fièvre aphteuse chez les bovins*"

A El-Tarf, près de 300 cas de cheptel atteint de la peste des petits ruminants et de la fièvre aphteuse ont été enregistrés depuis l'apparition de cette zoonose, a rappelé le directeur local de la DSA, signalant que "*39 foyers de ces maladies ont été également relevés durant cette même période*".

Le DSA a, concernant de la circulation du bétail, réitéré l'importance du respect des mesures de prévention, notamment de la vaccination du cheptel pour le protéger et leur déplacement muni de certificat de vaccination, relevant que toute saisie de cheptel ne répondant pas aux mesures de prévention, notamment le certificat de vaccination, sera "*systématiquement*" acheminée vers l'abattoir, et indiquant à l'APS qu'"*aucun nouveau cas de contamination de PPR n'a été enregistré depuis de février dernier*".

Selon les statistiques des services agricoles, la wilaya d'El-Tarf compte 81.800 bovins, dont près de 42.000 vaches laitières, ainsi que 152.000 ovins et 33.640 caprins.

B. M.

ORAN, SALON DU MOBILIER HOSPITALIER ET DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL

La 22e édition du 10 au 13 avril

Plus de 310 exposants prendront part à la 22e édition de Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem), prévu du 10 au 13 avril prochain au centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed. Quelque 310 exposants de plus de 20 pays ont confirmé leur participation, toutefois la liste reste ouverte pour plus de participants.

Outre l'Algérie, cette édition verra la présence de firmes venues de France, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, de Suisse, de Chine, de Corée, de Pologne, d'Autriche, des USA et d'Inde entre autres.

Les thématiques d'exposition, retenues durant les quatre jours réservées à l'événement, toucheront les équipements de secours et de sauvetage, le matériel et les fournitures pour la physiothérapie et l'orthopédie ainsi que le mobilier hospitalier et les fournitures pour l'hygiène hospitalière, les équipements et les produits dentaires, ainsi que les équipements et les produits de laboratoires, et d'imagerie médicale.

Plus d'une centaine d'entreprises algériennes participeront à cette manifestation dans le but de faire valoir le potentiel national en la matière principalement en mobilier hospitalier, note-t-on.

Les firmes participantes feront valoir leurs performances et leur savoir-faire en matière d'imagerie médicale, de matériel médico-chirurgical, de la chirurgie dentaire, des laboratoires d'analyses, de l'orthopédie ainsi que les logiciels et autres prestations spécialisées.

Un riche programme scientifique a été concocté par les organisateurs, marqué par la 1re conférence internationale sur l'innovation en biomécanique et biomatériaux (Icibab 2019), organisée par le laboratoire de biomécanique appliquée de l'École nationale polytechnique d'Oran Maurice-Audin.

Des nouveautés et des innovations seront présentées, lors de cette conférence de deux jours (10-11 avril), dans les domaines de modélisation biomécanique, de la mécanique vasculaire, des prothèses et orthèses, de l'imagerie et l'anatomie 3D, la robotique en médecine, l'handicap et la réhabilitation, entre autres.

Le Simem est organisé par l'agence de communication événementielle Krizalid'Or, basée à Oran, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Plus de 10.000 visiteurs essentiellement des professionnels de toutes les régions du pays sont attendus lors de ce salon de quatre jours.

OUARGLA

Récupération de 160 tonnes de déchets en plastique

Une quantité de plus de 160 tonnes de déchets en plastique a été récupérée en 2018 dans la wilaya d'Ouargla à des fins de recyclage, a indiqué la direction locale de l'environnement. Ce volume représente près de 85 % d'une quantité globale de 190 tonnes de déchets (cartons, aluminium, déchets ferreux), collectées l'année dernière à travers la wilaya, a précisé le chef de service de la gestion des déchets à la direction précitée.

Occupant une surface de 20 hectares, le centre d'enfouissement technique de Nezla, qui offre une capacité d'accueil annuelle de 30.000 tonnes de déchets, a réalisé une quantité recyclée de plus de 100 tonnes de déchets en plastique et en carton. D'une capacité d'accueil annuelle de 50.000 tonnes de déchets, le CET de Ouargla, qui couvre cinq communes, a également récupéré une quantité de 77 tonnes de déchets qui s'ajoutent aux 4,2 tonnes récupérées par le CET de Témacine qui couvre deux communes, selon le même responsable.

De gros efforts sont fournis actuellement pour l'élaboration d'une stratégie de recyclage et de rentabilisation des déchets par la mobilisation de moyens humains et matériels nécessaires, ainsi que par l'ancrage de la culture environnementale chez le citoyen sur la collecte, le tri et le recyclage des déchets.

Ces mesures portent aussi sur l'organisation hebdomadaire de campagnes de nettoiement menées par les parties concernées en coordination avec les acteurs locaux, associations actives, et l'encouragement des initiatives de jeunes par la mobilisation des moyens disponibles pour la lutte contre la prolifération des décharges anarchiques, ont indiqué les responsables de la direction de l'Environnement.

BATNA

Le parcours révolutionnaire de Benboulaïd revisitée par les écoliers

Des enfants du cycle primaire ont souligné, à Batna, le courage du héros et martyr Mustapha Benboulaïd, lors d'une rencontre consacrée au chahid, tenue au musée du Moudjahid.

Venus des wilayas de Sétif, Oum el-Bouaghi, Biskra, Ouargla et Batna, les enfants ont fait, à leur manière, de courtes interventions axées sur des étapes de la vie et du parcours militant de ce chahid.

A ce propos, Mohamed Ziane, élève en 5e année primaire à Biskra a évoqué l'enfance de Mustapha Benboulaïd et son combat politique jusqu'à ce qu'il devienne un symbole de la lutte de Libération, de même qu'il est revenu sur les circonstances de sa mort, causée par un poste radio piégé.

Le petit-fils du chahid Benboulaïd, âgé de 6 ans, a soutenu, dans une intervention, qu'il perpétuera l'héritage du chahid avec le concours des enfants du pays qui sont les hommes du futur.

En marge de cette rencontre historique, organisée à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire du décès du martyr Mustapha Benboulaïd, des ateliers destinés aux enfants consacrés à la musique, la peinture, les travaux manuels et l'environnement ont également été programmés.

APS

MIDI LIBRE
N° 3658 | Mercredi 3 avril 2019

SOUDAN

Des demandes "légitimes" mais des manifestations "illégales"

Le Président soudanais Omar el-Béchir a qualifié lundi de "légitimes" les demandes des manifestants qui se rassemblent depuis plus de trois mois, mais affirmé qu'elles étaient exprimées illégalement, causant selon lui plusieurs décès.

La "*crise économique a eu un impact sur une grande partie de notre peuple*", a déclaré M. Béchir aux députés dans son premier discours au Parlement depuis qu'il a décrété l'état d'urgence à travers le pays le 22 février.
En plein marasme économique, le Soudan est le théâtre depuis le 19 décembre de manifestations déclenchées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. Celles-ci se sont rapidement transformées en un mouvement réclamant la démission de M. Béchir, au pouvoir depuis 1989.
"*Certains sont descendus dans les rues pour exprimer leurs demandes légitimes*", a dit le chef de l'État, avant d'ajouter que d'autres "*ont eu recours à des moyens illégaux et ont détruit des biens*".
Aux premiers jours de la contestation, plusieurs bureaux et bâtiments du Parti du Congrès national (PCN) du Président avaient été incendiés.
"*Certains groupes politiques essaient d'utiliser ceci pour encourager la haine dans la communauté, nous avons perdu beaucoup de personnes à cause de cela*", a affirmé M. Béchir, habillé d'une tunique traditionnelle bleue et blanche et coiffé d'un turban.
Selon un bilan officiel, 31 personnes sont mortes depuis le début des manifestations. L'ONG Human Rights Watch (HRW) évoque le chiffre de 51 morts.
Depuis l'instauration de l'état d'urgence le 22 février, plusieurs manifestants ont été arrêtés pour avoir participé à des rassemblements non autorisés et jugés par des tribunaux d'exception tandis que l'ampleur et l'intensité des manifestations ont fortement baissé.
Depuis décembre, le puissant Service national du renseignement et de la sécurité (NISS) mène la répression et a arrêté des centaines de manifestants, leaders de l'opposition, militants et journalistes, selon des ONG.
"*Nous restons troublés par le recours continu par le gouvernement du Soudan aux détentions extrajudiciaires en réponse aux manifestations largement pacifiques à Khartoum et ailleurs*", a écrit dimanche l'ambassade américaine à Khartoum sur sa page Facebook.
"*L'incarcération de leaders de partis d'opposition, de militants de la société civile et de journalistes contredit l'appel du gouvernement soudanais à un dialogue ouvert et inclusif sur le futur*" du pays.
Lundi, le président Béchir a appelé tous les partis politiques à rejoindre le dialogue national lancé en 2015 pour résoudre les problèmes économiques et mettre fin aux insurrections dans les régions du Kordofan-Sud, du Nil-Bleu et du Darfour où le conflit entre pouvoir et rebelles des minorités ethniques a fait plus de 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés.
M. Béchir est visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, accusé de crimes de guerre et contre l'humanité au Darfour, mais aussi de génocide.

NIGER

Med Bazoum candidat du parti au pouvoir pour la présidentielle

La cérémonie d'investiture s'est déroulée au Palais des sports devant des milliers de militants des partis de la coalition au pouvoir. Plusieurs fois ministre, Mohamed Bazoum est un proche du président Issoufou - qui arrive au terme de son second et dernier mandat au vu de la Constitution. Initialement prévue l'année prochaine, un an avant la présidentielle, l'investiture a été avancée d'un an, au vu des tiraillements internes.
Cela fait des mois que la pression montait au sein du parti présidentiel, le PNDS. Mais la guerre de leadership ne s'est manifestée au grand jour que fin janvier 2019, avec le limogeage de Hassoumi Massaoudou. Le tout puissant ministre des Finances, secrétaire général du parti, a été, dit-on en coulisses, sanctionné pour avoir commencé à promouvoir sa candidature, en sourdine, dans sa région natale de Dosso. Et ce, sans l'aval des instances du parti et du président.
Or Mahamadou Issoufou a fait son choix depuis plusieurs mois : ce sera Mohamed Bazoum, compagnon de lutte et co-fondateur du PNDS. Le parti lui doit beaucoup explique un ancien cadre du parti, qui ajoute que sans lui le PNDS n'aurait pas connu le même essor.
Ses réseaux ont fait de lui une des personnalités nigériennes les plus influentes, même si ses détracteurs au sein de la société civile pointent ses dérives autoritaires. Très bon orateur, il a aussi su défendre avec verve les intérêts du Niger à l'étranger quand il était ministre des Affaires étrangères.
Nommé ministre de l'Intérieur en 2016, "Bazoum", comme il est surnommé, a soutenu Mahamadou Issoufou dans tous les moments clés de sa carrière politique. Et le chef de l'État lui confie aujourd'hui les clés du PNDS pour 2021.
Dans la mesure où telle est votre volonté et dans la mesure où tel est mon destin, je vais l'assumer : je resterai toujours conforme à l'idée que vous avez de moi.

ALLEMAGNE

Le gel de ventes d'armes vers Riyad prolongé

L'Allemagne a décidé de prolonger de six mois son moratoire sur les exportations d'armes vers l'Arabie saoudite. Une décision qui a aussi des conséquences pour les partenaires de Berlin qui, pour les systèmes d'armement, ont recours à des composants germaniques.
"*Nous ne voulons pas d'exportations d'armes au profit de dictatures et dans des zones frappées par des conflits*". Karl Lauterbach, un responsable social-démocrate, s'est réjoui de la décision du gouvernement allemand qu'il interprète comme une victoire de son parti.
Les chrétiens-démocrates voulaient eux mettre fin à l'interdiction des ventes d'armes à Riyad. La décision prise par Berlin après l'assassinat d'un journaliste saoudien à l'automne dernier en Turquie avait tiraillé la grande coalition en raison des positions divergente de la CDU et du SPD.
Le dossier a aussi suscité les critiques des partenaires de Berlin, à commencer par Londres et Paris, soulignant les conséquences de la décision allemande pour des livraisons de ces pays à l'Arabie saoudite remises en cause par le moratoire frappant aussi des composants allemands.
Ces critiques qui avaient été formulées de façon directe et peu diplomatique par la France et le Royaume-Uni vont sans doute redoubler en raison des conséquences pour des projets communs entre pays européens.
Un responsable de ces dossiers au sein de la CDU déclare : "*Je crains que Londres et Paris à l'avenir exportent leurs systèmes d'armement dans cette région sans participation allemande. A moyen terme, un char ou un avion commun en Europe pourrait être réalisé sans l'Allemagne*".

Agences

TURQUIE

L'AKP en difficulté à Ankara et Istanbul

Des élections municipales ont eu lieu dimanche 31 mars en Turquie, après une campagne très dure, très polarisante lors de laquelle Recep Tayyip Erdogan s'est personnellement impliqué. Mais le parti du Président est en passe de perdre les mairies d'Ankara et d'Istanbul. Au lendemain du scrutin, beaucoup d'estimations circulent mais il n'y a aucune certitude pour le moment. Les résultats partiels à Istanbul donnent le candidat de l'opposition en tête, après que les deux candidats ont revendiqué tour à tour la victoire cette nuit en raison de leur faible écart en nombre de voix.
En attendant la publication des résultats officiels, l'AKP a déjà annoncé vouloir déposer des recours pour recompter certains bulletins de vote à Istanbul et à Ankara. Car dans la capitale également les résultats sont très serrés, et là aussi avec une légère avance pour l'opposition, qui devrait donc reprendre la ville au parti de Recep Tayyip Erdogan.
C'est un revers pour le pouvoir turc, mais surtout un revers personnel pour Erdogan, qui a fait campagne comme s'il s'agissait d'une élection présidentielle. Et quelle que soit l'issue de la bataille d'Istanbul, dont il a été maire dans les années 90, c'est une lourde défaite pour le Président turc puisque plusieurs grandes villes sont passées à l'opposition. Plusieurs facteurs expliquent cet échec. D'abord l'usure et la fatigue de l'électorat, avec le huitième scrutin en cinq ans. Ensuite et surtout, la colère sociale qui monte, avec la crise économique, le chômage et l'inflation. La hausse des prix frappe très violemment les Turcs. Il s'agit donc d'un message pour Recep Tayyip Erdogan, qui avait fait campagne en évitant de parler d'économie, alors que c'est la première préoccupation de son électorat.

Agences

WASHINGTON ET LE GOLAN

Illégal, illégitime, dangereux

Le Premier ministre d'Israël s'est déplacé à Washington pour assister à la reconnaissance "officielle" par les États-Unis de la souveraineté israélienne sur le Golan.

Jusqu'à cette dernière lubie de Trump aucun autre pays n'avait reconnu la souveraineté israélienne sur le Golan. Le droit international le proscrivant catégoriquement. On ne peut prendre le territoire d'un autre pays par la guerre. Et voilà le danger de ce geste de Washington.
Il situe aussi le Golan dans la stratégie israélienne, non pas comme lieu de colonisation comme la Cisjordanie, mais comme position géostratégique militaire. Il faut noter, au passage, comment Israël reçoit et soigne des terroristes de l'État islamique dans des hôpitaux sur le Golan, même en présence du Premier ministre Netanyahou.

Lieu stratégique pour Israël

En reconnaissant "formellement", le 25 mars, une "souveraineté" d'Israël sur la partie du Golan syrien occupée en 1967 puis annexée par l'État hébreu, le Président des États-Unis, Donald Trump, a rompu avec une constante de la diplomatie américaine et accédé à l'un des souhaits les plus chers du Premier ministre Benjamin Netanyahou. Il a également braqué les projecteurs sur un territoire hautement stratégique au cœur du Proche-Orient.
Enserré par Israël à l'ouest, le Liban au nord, la Syrie à l'est, et la Jordanie au sud, le plateau du Golan, un territoire de près de 1.200 km², offre une vue imprenable sur la Galilée et le lac de Tibériade du côté surplombant Israël, et domine, du côté syrien, la route vers Damas et le sud de la Syrie. Sa situation au carrefour de quatre pays, est, selon les Israéliens, vitale pour la sécurité et la défense des frontières de l'État hébreu. Durant la première guerre israélo-arabe (1948-1949), l'armée syrienne avait transformé le Golan en un fortin militaire d'où elle pilonnait le nord de l'État hébreu en contrebas.

Château d'eau

En plus de sa situation géographique exceptionnelle d'un point de vue militaire, vient s'ajouter une donnée hydro-politique qui laisse entrevoir l'importance stratégique de ce territoire long de près de 70 kilomètres environ et large de 25. Gorgé d'eau dans une région aride, le plateau du Golan abrite en effet d'importantes sources qui se jettent dans le Jourdain, l'une des principales alimentations en eau douce d'Israël, et le lac Tibériade, qui fournit le tiers de la consommation d'eau israélienne. La problématique de l'accès à l'eau fût à l'origine de nombreux contentieux entre la Syrie et l'État hébreu au milieu des années 60, Damas accusant Tel Aviv d'avoir détourné plusieurs sources du Jourdain à son profit.
Grâce à cette eau, le territoire, qui appartient à la Syrie depuis son indépendance en 1946, un fait et une frontière qu'Israël n'avait jamais contesté avant 1967, était réputé pour ses pommiers et ses vignes et ses élevages de bovins et d'ovins. Très fertile, le Golan était un fournisseur essentiel de légumes et d'agrumes des marchés de Damas.

Conquis en 1967, annexé en 1981

En juin 1967, pendant la guerre des Six-Jours, l'armée israélienne s'empare du Golan et des positions militaires syriennes. Selon les autorités syriennes, plus de 150 000 réfugiés ont dû quitter leurs villages après la conquête israélienne. D'autres sont restés dans la partie contrôlée par Israël où vivent aujourd'hui environ 20 000 druzes, dont la majorité refuse la nationalité israélienne.
Une portion supplémentaire du plateau a été occupée par Israël lors de la guerre d'octobre 1973, après avoir repoussé un assaut syrien. Une portion restituée en 1974 en vertu d'un accord signé à Genève entre les deux voisins, comprenant une petite partie des territoires occupés en 1967, notamment la ville en ruines de Quneitra.
L'accord de Genève, élaboré par la diplomatie américaine, a mis en place une zone-tampon démilitarisée et créé une force des Nations unies pour l'observation du respect du cessez-le-feu et le désengagement israélien. Malgré cet épisode, ce territoire disputé n'aura de cesse d'entretenir les tensions entre les deux pays, toujours officiellement en guerre, faute d'un traité de paix. Au fil des ans, les différents gouvernements israéliens y ont encouragé l'installation de colonies (plus de 20,000 colons y vivent aujourd'hui) et d'établissements agricoles, malgré les condamnations de l'Onu dès 1967. Ignorant les pressions internationales, Tel Aviv refuse de se retirer du plateau au nom "*d'une menace stratégique permanente*" que constituerait un contrôle syrien des hauteurs du Golan.
Cet argument est une constante de la ligne israélienne, défendue par les figures emblématiques de l'État hébreu, et aujourd'hui par Benjamin Netanyahou.

Violation du droit International

En décembre 1981, l'État hébreu et le Premier ministre Menahem Begin franchissent une nouvelle étape en décidant d'étendre la loi, la juridiction, l'administration israéliennes au territoire syrien occupé sur les hauteurs du Golan. Une annexion que la communauté internationale n'a jamais reconnue, et que l'ancien président syrien Hafez al-Assad n'a jamais acceptée. À l'époque, les États-Unis condamnent une initiative qui constitue une "*violation du droit International contraire aux résolutions de l'Onu*". De son côté, la Communauté européenne (qui deviendra plus tard l'UE) avait qualifié la décision de Tel Aviv de "*nulle et non avenue*".
Une position occidentale unanime, jusqu'à la signature par Donald Trump du décret reconnaissant la "*souveraineté*" d'Israël sur ce territoire, toujours revendiqué par Damas, et déstabilisé ces dernières années par la guerre en Syrie.
Le versant syrien du Golan a été le théâtre d'intenses combats entre rebelles et régime syrien après le soulèvement de 2011, qui s'est ensuite transformé en conflit armé. Des casques bleus de la FNUOD ont parfois été pris à partie. Une instabilité qui a favorisé de fréquents tirs au mortier en provenance de Syrie sur le plateau, entraînant une riposte de l'armée israélienne.
En janvier 2015, dans un raid visant des membres du Hezbollah, déployés en Syrie en soutien du régime de Bachar al-Assad, Israël a tué des militaires iraniens dont un général. Mi-mars 2019, l'État hébreu a accusé le mouvement chiite libanais d'établir secrètement dans le Golan syrien, près du territoire sous son contrôle, un réseau militaire avec l'aide de l'Iran.

Tollé régional et international

Sur le plan régional, les déclarations de Trump sur le Golan occupé ont été vivement critiquées notamment en Egypte qui a, dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, réaffirmé sa "*position ferme*" sur le statut du plateau du Golan, considéré comme un territoire arabe occupé. Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe (LA) Ahmed Aboul Gheit a jugé "*illégale et hors de propos*" la reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan par le Président américain La Jordanie a, elle aussi, exprimé son indignation face à la position américaine *à l'égard du Golan occupé*. "*La paix durable et complète exige le retrait d'Israël de l'ensemble des territoires arabes occupés et le plateau du Golan fait partie de ces territoires occupés*", a souligné dans ce sens, son ministre des Affaires étrangères, Ayman Safadi. Pour Téhéran, "*les décisions personnelles de Donald Trump démontrent une fois de plus la réalité de la politique américaine, qui constitue une menace pour le monde entier et pourrait conduire à une série de crises graves et nouvelles dans la région*".
Aux yeux du Président turc, Recep Tayyip Erdogan, la déclaration de Donald Trump sur le plateau du Golan syrien occupé par Israël, mettra "*la région au bord d'une nouvelle crise*". A l'étranger, la diplomatie russe a affirmé que le changement du statut du Golan syrien sans l'autorisation du Conseil de sécurité de l'Onu constituerait "*une violation directe de ses résolutions*", et qualifié la décision d'Israël d'étendre sa souveraineté à ce territoire d'"*illégale*".
De son côté, la Chine a appelé toutes les parties concernées à régler les différends territoriaux liés au plateau du Golan "*selon les accords concernés des Nations unies*". La reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan, évoquée par le Président Trump, a aussi suscité l'indignation de la France qui a souligné que cette action "*serait contraire au droit international*".
Dans un communiqué de son porte-parole, le quai d'Orsay a rappelé que "*le Golan est un territoire occupé par Israël depuis 1967. La France ne reconnaît pas l'annexion israélienne de 1981*".
Et en Allemagne, le gouvernement a affiché sa détermination à continuer à considérer le plateau du Golan "*comme un territoire occupé*".

Damas condamne fermement les déclarations de Trump

La Syrie a condamné, vendredi, fermement les déclarations du président américain concernant la reconnaissance des États-Unis de la souveraineté d'Israël sur le Golan syrien occupé, soulignant que ces déclarations ne changeront rien de la réalité que le Golan qui est toujours territoire syrien, ont rapporté des médias locaux.
Une source officielle du ministère des Affaires étrangères et des expatriés a assuré à l'agence *Sana* que "*la République arabe syrienne condamne avec les termes les plus sévères les déclarations irresponsables du président américain sur le Golan syrien occupé*", affirmant que "*ces déclarations ne changeront rien de la réalité que le Golan qui est toujours arabe syrien*".
Les déclarations du Président américain "*confirment une nouvelle fois le parti pris aveugle des Etats-Unis en faveur de l'occupation et leur soutien à cette attitude agressive*", a dénoncé, en outre, la diplomatie syrienne.

Agences

DOSSIER

Herpès labial : Infection virale de la peau

L'infection au VHS-1 est très répandue. Selon la région du globe, de 50 % à 90 % de la population aurait été infectée par ce virus.

Connu sous les noms populaires de "feu sauvage" ou "bouton de fièvre", l'herpès labial se manifeste par l'apparition d'un bouquet de vésicules douloureuses, le plus souvent sur et autour des lèvres. Exceptionnellement, ces petits boutons peuvent surgir à l'intérieur du nez, sur le bord d'une oreille, sur le menton ou sur une joue. L'herpès labial est une infection causée par un virus, le virus de l'herpès simplex de type 1 (VHS-1). Dans de rares cas, le virus de l'herpès simplex de type 2 (VHS-2) peut être en cause. Ce dernier est toutefois habituellement associé à l'herpès génital. Il s'agit d'une affection bénigne, mais désagréable et souvent récurrente. En moyenne, les symptômes disparaissent d'eux-mêmes en 7 à 10 jours.

Prévalence :

L'infection au VHS-1 est très répandue. Selon la région du globe, de 50 % à 90 % de la population aurait été infectée par ce virus. La première infection survient généralement avant 20 ans, la plupart du temps durant la petite enfance, et ne cause généralement aucun symptôme. D'ailleurs, la majorité des personnes infectées n'auront jamais de symptômes, donc pas de vésicules apparentes. Le virus est dans le corps, mais reste inactif.

Selon un sondage réalisé en France en 2006 auprès de 10.263 adultes, environ 15 % des répondants ont affirmé avoir eu au moins une poussée d'herpès labial durant l'année précédente1. D'autres études montrent qu'environ 30 % des adultes souffrent occasionnellement d'herpès labial.

Mode de transmission :

Une fois que l'on est infecté par le VHS-1, le virus persiste toute la vie dans le corps, sans pour autant causer de symptômes permanents. On dit que les personnes qui ont été infectées par ce virus en sont porteuses. Le virus se tapit dans les ganglions nerveux, situés à la base du crâne (ganglion du nerf trijumeau, notamment).

De temps à autre, pour diverses raisons (fatigue, fièvre, exposition au soleil...), le virus se "réveille" et déclenche un bouton d'herpès, situé toujours dans la même région. La fréquence de ces poussées est très variable d'une personne à l'autre. Pour des raisons qu'on ignore encore, certaines personnes n'auront pas de récidives. Au contraire, d'autres en auront quelques-unes ou plusieurs par année.

L'herpès labial est contagieux pour les personnes qui n'ont jamais été infectées par le virus, particulièrement pour celles qui ont un système immunitaire affaibli. Lorsque des lésions apparaissent de nouveau, cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une nouvelle infection. Par conséquent, les réactivations du virus sont sans lien avec un contact récent avec une personne infectée.

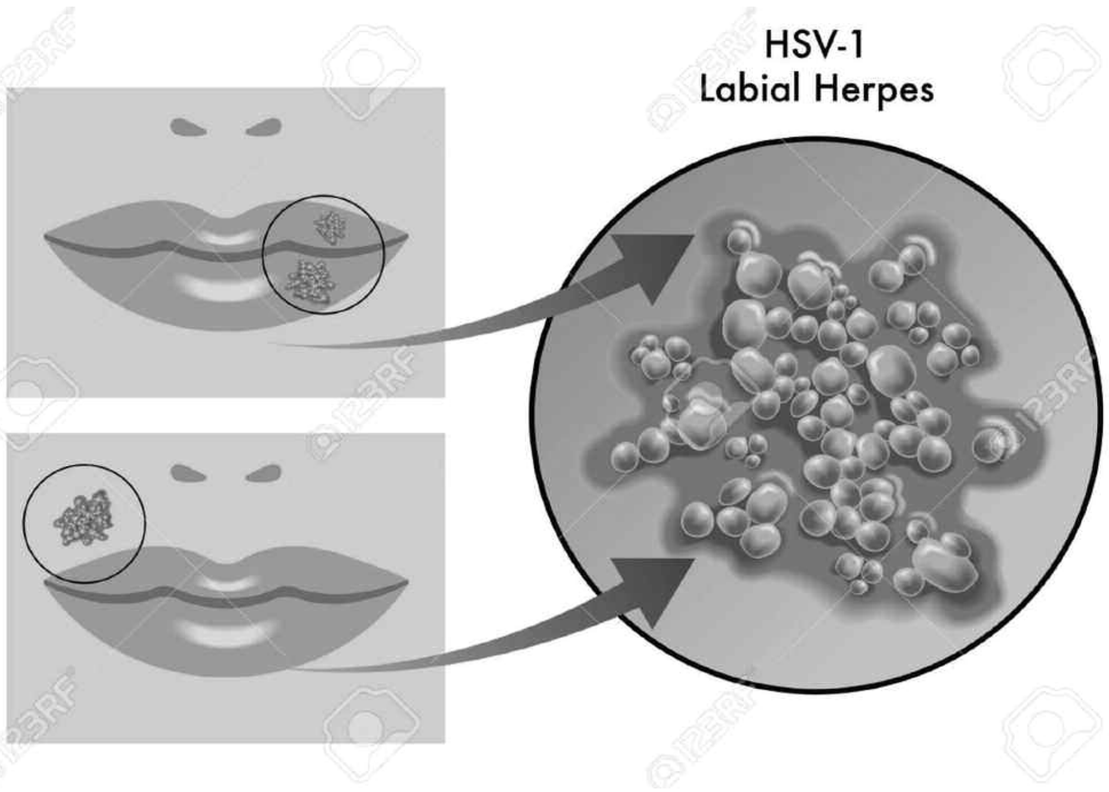

Transmission d'une personne à une autre

Ce virus est très contagieux. La période d'incubation est comprise entre 1 et 6 jours. Période la plus à risque. Elle survient lorsque les vésicules sont éclatées. La transmission se fait alors par contact direct avec les vésicules ou avec des objets contaminés (ustensiles, serviettes, etc.), ou encore par la salive. Le liquide contenu dans les vésicules contient des virus qui peuvent pénétrer dans la muqueuse buccale et infecter une nouvelle personne. Les lésions sont contagieuses tant qu'elles ne se sont pas complètement asséchées. Le virus peut aussi se transmettre par la salive en l'absence de symptômes, mais cela est plus rare. En effet, certaines phases de réactivation du virus se produisent sans provoquer de lésions sur les lèvres. Il peut même arriver qu'une personne contracte l'herpès labial d'une personne qui ignore être porteuse du virus.

L'herpès labial peut causer un herpès génital, et inversement.

Transmission chez une même personne

Rarement, le virus peut se transmettre des lèvres à d'autres parties du corps si les doigts touchent aux lésions, puis aux muqueuses des yeux (conjonctivite ou ulcère de la cornée), à l'intérieur de la bouche (gingivo-stomatite herpétique), au nez, et aux organes génitaux (herpès génital). Il arrive aussi que des lésions apparaissent sur les doigts.

Conséquences

Gênantes, les lésions d'herpès peuvent survenir au moment le moins approprié. Elles n'ont pas de conséquences importantes pour la santé, hormis pour les personnes qui ont un système immunitaire déficient (par exemple, en raison de la prise de médicaments, du sida ou de toute autre maladie qui affaiblit le système immunitaire). Chez ces personnes et chez les jeunes enfants, l'infection par le VHS-1 peut entraîner de graves complications.

Quand consulter ?

En cas de lésions qui ne guérissent pas en 1 à 2 semaines.

En cas de fièvre ou de symptômes très intenses durant une poussée d'herpès.

Si les récidives sont fréquentes.

En cas de maladie qui affecte le système immunitaire.

Si les yeux deviennent sensibles à la lumière durant ou après une poussée, ce qui peut être le signe que l'infection a gagné les yeux.

Symptômes de l'herpès labial

La plupart du temps (90 % des cas) : aucun symptôme;

S'il y a des symptômes, ceux-ci sont souvent prononcés, surtout chez le jeune enfant. Les lèvres et toute la muqueuse de la bouche peuvent être atteintes, au point où l'enfant peut avoir de la difficulté à avaler. On parle de gingivo-stomatie aiguë. Souvent, une forte fièvre est présente. La guérison spontanée des lésions peut prendre jusqu'à 14 jours.

Récurrences

Les récurrences correspondent à la réactivation du virus, qui provoque l'apparition d'un bouton d'herpès sur la lèvre. Les récurrences sont souvent précédées des symptômes suivants : un picotement, des démangeaisons, une sensation de brûlure, de gonflement ou un engourdissement sur le bord des lèvres. Un malaise général (fatigue, fièvre) peut survenir;

De quelques heures à 1 jour plus tard, un ensemble de petites vésicules rouges et douloureuses apparaissent. Remplies de liquide, elles finissent par éclater, puis elles forment une croûte.

Personnes à risque

Les personnes porteuses du virus de l'herpès simplex de type 1 (la majorité des adultes);

Les personnes ayant un déficit immunitaire sont plus sujettes à des récurrences fréquentes et à des poussées prolongées d'herpès. Il s'agit notamment des personnes infectées par le VIH/sida, ou qui suivent un traitement pour un cancer ou une maladie auto-immune (traitement immunosuppresseur).

Facteurs de risque

Une fois que le virus a été contracté, différents facteurs contribuent aux récidives de symptômes :

*L'anxiété, le stress et la fatigue ;

Une élévation de température, à la suite d'une fièvre ou de l'exposition au soleil ;

*Des lèvres sèches ;

*Une grippe, un rhume ou une autre maladie infectieuse ;

*Des traumatismes locaux (un traitement dentaire, un traitement esthétique au visage, une coupure, une gerçure) ;

*Chez la femme, les menstruations ;

*Une mauvaise alimentation ;

*La prise de cortisone.

●●●

●●●

Herpès labial (bouton de fièvre) : solutions naturelles

Peut-on prévenir ?

Puisque l'infection au VHS-1 est fort répandue et se transmet surtout durant l'enfance, il est très difficile de la prévenir. Néanmoins, on peut adopter les mesures de précaution suivantes.

Mesures de précaution contre l'herpès labial

Éviter d'embrasser quelqu'un qui a une éruption d'herpès labial, tant que les vésicules ne sont pas complètement sèches. Le liquide à l'intérieur des vésicules contient des virus.

Éviter d'utiliser des ustensiles ou des objets pouvant avoir été en contact direct avec la salive ou la bouche d'une personne infectée, surtout durant une poussée d'herpès.

Mesures pour prévenir les récidives chez une personne infectée

Déterminer les facteurs déclencheurs. D'abord, tenter de découvrir les circonstances qui contribuent aux récidives. Essayer de les éviter autant que possible (le stress, certains médicaments, etc.). L'exposition au soleil est un facteur de récidive commun à plusieurs personnes. Dans pareil cas, appliquer un baume protecteur contre le soleil sur vos lèvres (FPS 15 ou plus), l'hiver comme l'été. Cette mesure est encore plus importante en haute altitude et dans les régions tropicales. On doit aussi hydrater ses lèvres à l'aide d'un baume hydratant. Des lèvres sèches et craquelées offrent en effet un terrain propice à l'apparition des lésions.

Renforcer son système immunitaire

Les experts sont d'avis que le contrôle d'une infection au virus de l'herpès repose en grande partie sur une immunité vigoureuse. Un système immunitaire fragile ou déficient contribue aux récidives.

Quelques facteurs primordiaux

*une alimentation saine ;
*un bon sommeil;
*de l'activité physique.

Prise de médicaments antiviraux

Le médecin peut prescrire à titre préventif des antiviraux en comprimés dans les cas plus graves : éruptions importantes et fréquentes, personnes ayant un déficit immunitaire ou atteintes du sida. Cela peut aider à réduire la fréquence des récidives.

Les traitements médicaux de l'herpès labial

Il n'existe aucun traitement médical qui élimine définitivement ce virus du corps.

Puisque les symptômes disparaissent d'eux-mêmes en 7 à 10 jours, la plupart des personnes choisissent de ne pas les traiter avec des médicaments.

Certains traitements permettent toutefois de soulager les symptômes et d'en réduire légèrement la durée :

Paracétamol (Doliprane, Efferalgan...) permet de soulager les douleurs ;

Crème au penciclovir (Denavir) . Appliquée toutes les 2 heures (sauf durant le sommeil), une crème au penciclovir concentrée à 1 % accélère légèrement la guérison. Elle s'obtient sur ordonnance. D'après une étude, la guérison survient en 4,8 jours avec le pencyclovir plutôt qu'en 5,5 jours avec un placebo. Il est toujours mieux de procéder à l'application dès l'apparition des symptômes. Cette crème conserve tout de même une certaine efficacité, même si les lésions sont présentes depuis quelques jours ;

Crème à l'aciclovir (Zovirax). Elle est appliquée sur le bouton de fièvre, de 4 à 5 fois par jour, pendant 5 jours, pour réduire la durée de la poussée. La crème est plus efficace lorsqu'elle est appliquée le plus tôt possible, dès les signes précurseurs;

Dès l'apparition des symptômes, l'application d'une crème de docosanol à 10 % sur la lésion empêche la multiplication du virus. Elle s'applique 5 fois par jour jusqu'à ce que la lésion soit guérie, pour une durée maximale de 10 jours. Selon un essai clinique, la crème de docosanol accélère la guérison de 18 heures, en moyenne (guérison en 4 jours plutôt que 4,8 jours avec le placebo).

Traitements oraux

Ces médicaments sont plus efficaces lorsqu'ils sont consommés dès l'apparition des premiers symptômes :

Famciclovir. Il s'agit d'un traitement sur ordonnance d'une journée, qui se prend en 2 doses. Selon une étude, la durée moyenne des lésions a été de 4 jours au lieu de 6,2 jours pour le groupe placebo ;

Aciclovir (200 mg de 3 à 5 fois par jour) : accélère la guérison s'il est pris tôt, dès les premiers signes;

Valaciclovir : 2 essais cliniques récents ont montré que l'administration orale de 2 g de valaciclovir en 24 heures réduisait la durée de la crise et des douleurs d'environ 1 jour23.

Que faire lorsqu'une poussée survient ?

Ne pas toucher les lésions, sous peine de diffuser le virus ailleurs sur le corps et de retarder la cicatrisation. Si on les touche, se laver les mains immédiatement après.

Ne pas partager de verres, de brosse à dents, de rasoir ou de serviettes afin de ne pas transmettre le virus.

Éviter les contacts avec les enfants, avec les personnes qui font de l'eczéma et avec les personnes dont le système immunitaire est affaibli (par un ansplantation d'organe, par exemple).

Mesures contre la douleur

Appliquer de la glace (des cubes de glace dans une serviette humide) sur les lésions durant quelques minutes, plusieurs fois par jour.

*Garder les lèvres bien hydratées.

L'opinion de notre médecin

Le docteur Dominic Larose, urgentologue, vous donne son avis sur l'herpès labial :

La majorité des personnes atteintes ne consultent pas de médecin. Celles qui me consultent pour cette raison sont souvent des personnes qui ont des réactivations fréquentes. Dans ces cas, il est bon de suivre les conseils décrits dans cette fiche : découvrir les facteurs déclencheurs, limiter le stress, renforcer son système immunitaire.

Habituellement, je prescris un traitement antiviral de 24 heures, que la personne se procurera à l'avance. C'est la seule façon pour qu'elle puisse agir à temps lorsque la prochaine crise d'herpès labial se produira.

Je dis aussi aux patients que le temps joue en leur faveur. En effet, règle générale, les récidives et l'intensité des symptômes tendent à diminuer avec le temps.

Dr Dominic Larose, M. D.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

3e exposition sur l'histoire de l'impression du Saint Coran

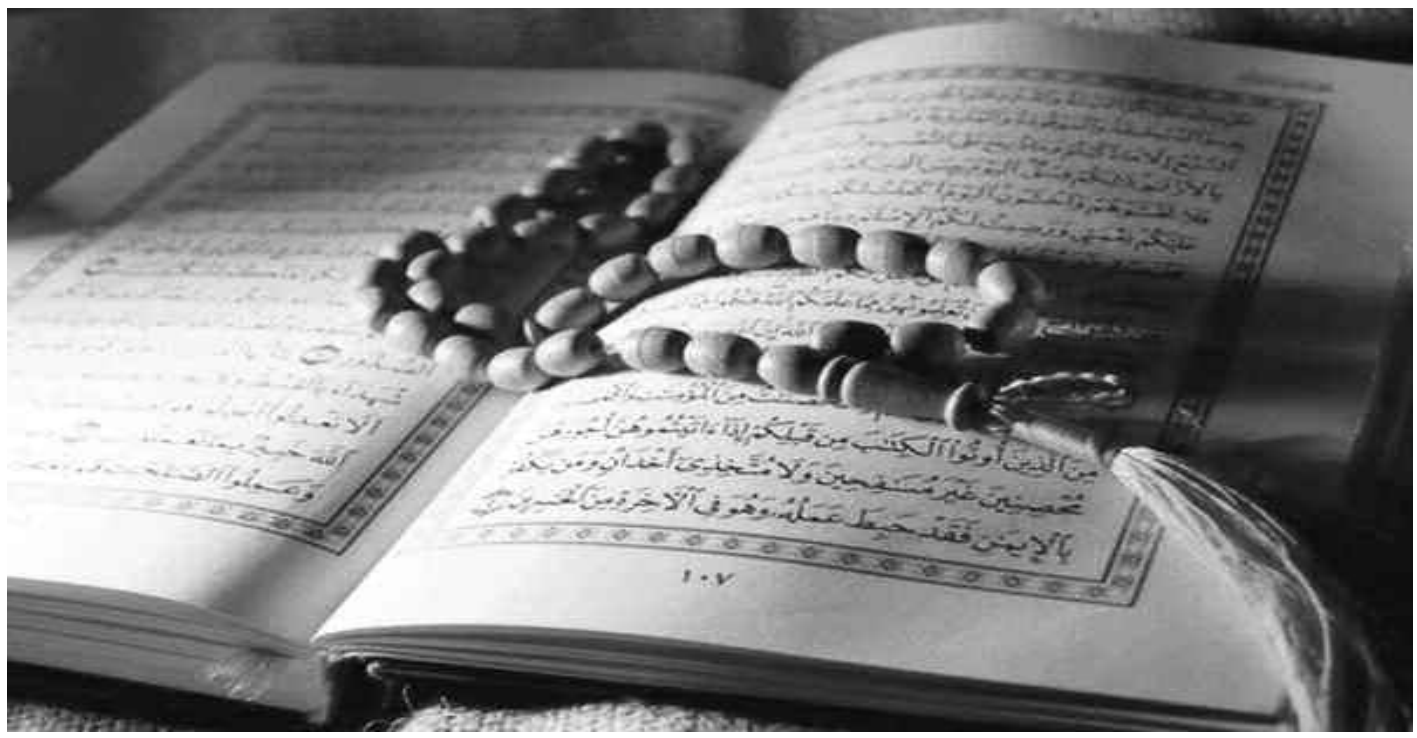

L'exposition vise à mettre les visiteurs au fait du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies.

La 3e exposition sur "L'histoire de l'impression du Saint Coran" a ouvert ses portes, lundi au palais de la culture, Moufdi-Zakaria d'Alger, et se poursuivra jusqu'au 4 avril courant.

Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sous le thème "un Coran pour chaque élève", l'exposition retrace l'histoire des éditions du Saint Coran, ainsi que certains manuscrits et vieux exemplaires du Coran (Roudoci), et quelques outils traditionnels utilisés autrefois dans l'apprentissage du Coran et ceux utilisés actuellement dans le cadre de son impression.

Aussi, l'exposition vise à mettre les visiteurs au fait du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies dans ce domaine, à partir du manuscrit réalisé par le calligraphe.

En marge de cette exposition, un atelier consacré à la calligraphie arabe est organisé, auquel sont invités des calligraphes pour inculquer aux petits certaines règles fondamentales de la calligraphie arabe et du dessin ottoman.

Dans une déclaration à l'*APS*, la chargée des travaux d'impression et de distribution au ministère des Affaires religieuses, Soumia Boukhers, a précisé que cette exposition "*est destinée aux enfants scolarisés et aux classes d'apprentissage du Coran afin de les tenir informés des étapes par lesquelles passe l'impression du Saint Coran ainsi que les divers types de calligraphie adoptés à l'instar du style naskh, maghrébin ou encore tifinagh récité par Warch*".

L'exposition qui coïncide avec les vacances de printemps a été marquée dans son premier jour par la participation des enfants accompagnés de leurs parents aux ateliers d'initiation à la calligraphie et les différentes techniques.

Les enfants ont exprimé leur intérêt à cet évènement, appelant les organisateurs à prolonger la durée de l'exposition pour permettre à d'autres enfants de s'y rendre.

De leur côté, les calligraphes se sont dit prêts à se donner à fond durant les quatre jours de l'atelier afin d'orienter les écoliers et les visiteurs concernant les différentes techniques de la calligraphie arabe.

WAQFA FENNIYA

Un spectacle de rue "improvisé" à Alger

Une cinquantaine d'artistes, entre musiciens, cinéastes et comédiens, se sont rassemblés samedi en fin de matinée à Alger à la faveur d'un spectacle de rue baptisé *Waqfa fenniya* (sit-in artistique).

Cette action artistique est conçue par ses promoteurs comme une "*participation des artistes aux manifestation populaires*" qui se tiennent dans toute l'Algérie depuis plus d'un mois, pour "*se réapproprier l'espace public*" et "*porter l'art au plus près des citoyens*".

Les musiciens participants ont opté pour une grande fanfare de rue composée d'instruments à vent et de percussions sur la placette de la Grande-Poste pour interpréter l'hymne national, des chants patriotiques revisités, et un grand nombre de chansons engagées cristallisant les revendications de "*liberté*" et de "*changement radical du système*" et qui connaissent un grand succès sur la Toile depuis plus d'un mois.

Mené par le saxophoniste Mehdi Djama, chef d'orchestre du collectif, des artistes, comme Djam, Salima Abada, Samir Merabet et le groupe El Dey ou encore Amine Chibane, ont pris part à ce spectacle interprétant des chansons comme *Youm El Châab*, une version revisitée du célèbre chant des partisans italiens, *Bella ciao*, ou encore *Manwellich Ellour* du groupe El Dey.

Plusieurs comédiens et cinéastes ont également participé à ce rassemblement qui attiré de nombreux de passants dans le quartier.

Cette action se veut comme une contribution des artistes, "*partie intégrante de la société au mouvement populaire*", expliquent des participants qui voudraient aussi souligner "*la nécessaire réappropriation de l'espace public par le citoyen et l'artiste*".

Depuis un mois, des artistes, constitués en groupe, organisent des débats publics sur le parvis du théâtre national Mahiedine-Bachtarzi pour discuter de la situation politique actuelle, des récentes manifestations et des conditions de travail de l'artiste.

A chaque rassemblement, musiciens, cinéastes, acteurs, écrivains et techniciens saluent "*le caractère pacifique*" des manifestations et appellent les artistes à s'investirent dans le mouvement, considérant l'art comme "*le meilleur moyen de lutte contre toute forme de violence*".

"PICSOU MAGAZINE"

Fin du gadget en plastique pour sauver la... planète

Ce n'est pas un poisson d'avril, mais c'est pour la bonne cause : une nouvelle formule de *Picsou Magazine* sort mercredi, sans son traditionnel gadget en plastique, remplacé par des cadeaux-surprise en papier, plus respectueux de l'environnement, et surtout deux fois plus de pages. L'éditeur du bimestriel, Disney Hachette Presse, a justifié dans un communiqué la disparition du gadget en plastique, qui accompagnait le magazine depuis sa création en 1972, par une volonté de s'inscrire dans la transition écologique. Finis donc les coussins péteurs, araignées gluantes et autres pistolets à eau. Mais les lecteurs auront de quoi se consoler : ils découvriront avec le numéro 542, en kiosque mercredi, une nouvelle formule nettement étoffée. Le nouveau *Picsou Magazine* contiendra selon Disney Hachette Presse deux fois plus de pages (304 au lieu de 148), et trois cadeaux en papier.

Le bimestriel en a profité pour étoffer ses contenus en bande dessinée (qui grimpent à 240 pages) et renforcer son contenu éditorial, avec notamment une nouvelle section dédiée à la pop culture (cinéma, musique, youtubeurs, jeux vidéo, loisirs…). *Picsou Magazine* se vend à plus de 72.000 exemplaires en France en moyenne.

PICASSO

Il se serait inspiré de l'art ivoirien

Sur Internet ou sur des dépliants touristiques, il n'est pas rare de lire que Picasso s'est rendu à Fakaha. Le guide *Le Petit Futé* évoque ainsi les toiles mondialement réputées de ce village, des tentures sénoufo qui auraient charmé un certain Picasso, alors en visite discrète dans la région au début du siècle.

L'Afrique et Picasso, c'est tout un fantasme. Car si le peintre a une fois déclaré par boutade : "*L'art nègre, connais pas !*", il en était un fervent admirateur et disposait d'une impressionnante collection d'art africain. Soulignant les similitudes entre des sculptures africaines et les œuvres de l'Espagnol, de nombreux critiques voient dans l'art africain une de ses sources d'inspiration. On cite souvent la ressemblance entre un masque grebo et un des visages des célèbres Demoiselles d'Avignon, mais il existe d'autres exemples.

"*Quand on insistait sur l'influence de l'art africain sur le développement de son œuvre, il haussait les épaules, agacé de se voir ainsi réduit : certes, il s'en est nourri dès 1906, date à laquelle il vit les premières sculptures*" africaines, souligne un de ses biographes, Gilles Plazy. Picasso est décédé en 1973 à l'âge de 91 ans. Difficile d'imaginer la star mondiale de la peinture, alors âgée de 85 ou 86 ans, accomplir une balade de 15 kilomètres à pied, au hasard dans la brousse, et rester ensuite quelques jours dans un village africain sans eau ni électricité… et que cela soit passé inaperçu. Et si Picasso a continué à produire jusqu'à sa mort, ce n'est certainement pas à partir de 1968.

Alors, comme le dit *Le Petit Futé*, est-il venu à Fakaha au début du siècle ? Si l'on ne trouve pas trace du voyage de Picasso, assure un jeune, c'est parce que celui-ci aurait tenu ce voyage secret pour ne pas dévoiler qu'il s'était inspiré de Fakaha. On est proche des accusations de plagiat… Il aurait alors fallu à Picasso se rendre en bateau à Abidjan, dans l'Afrique coloniale française, puis parcourir près de 1 000 km de piste pour rallier le nord de la Côte d'Ivoire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Le NIF : 098438015003826

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02 / 2019

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Tissemsilt Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour: **Travaux De Grosses réparations du chemin de wilaya N° 06 du Pk 29+000 au P.K 30+500 sur un linéaire de 1,500 km (commune de Beni Lahcene).**

Les soumissionnaires disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux public catégorie 04 ou plus , Sont invité à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale, sise au siège de la Wilaya, rue des frères Hamdi Tissemsilt.

Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres par des pièces et documents ci- après :

D- Dossier De Candidature:

1. la déclaration de candidature, qui comprend les éléments suivant :
   une déclaration de probité,
   pour la société une copie de statuts ,
   tout documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
   tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou , le cas échéant des sous traitants :
   a/- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux public catégorie 04 ou plus en cours de validité le jour d'ouverture des plis .
   b/-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois derniers années (2015-2016-2017) ou les références bancaires.
   c/- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles *(attestations de bonnes exécutions,* délivrées par le maitre d'ouvrage (Signées et enregistrées).

E- L'offre Technique :

1)- La déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée,
2)- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés public et délégation du service public ;
3)- Le cahier des charges, portant a la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »,

F- L'offre financière :

5. La lettre de soumission dument remplie , datée et signée par le soumissionnaire ;
6. Les bordereaux des prix unitaires en hors taxes , dument remplie , datée et signée par le soumissionnaire ;
7. Les devis quantitatif et estimatif de l'offre dument remplie , datée et signée par le soumissionnaire ;

Ces trois enveloppes (Offre de candidature. Offre technique et offre financière) doivent portées le Nom et L'adresse du soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à la DAL Service des moyens sis au Siège de la Wilaya, rue des frères Hamdi et présentées dans des plis séparés portant les mentions : 1/ Offre de candidature 2/ Offre Technique, 3/ Offre Financière, Les plis seront déposés dans une 4 ème enveloppe anonyme portant la mention suivante :

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° 02 / 2019
Travaux De Grosses réparations du chemin de wilaya N° 06 du Pk 29+000 au P.K 30+500 sur un linéaire de 1,500 km (commune de Beni Lahcene).

«Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

- Les Soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres à 14h á la Direction de l'Administration Locale sise à l'adresse indiqué ci Dessus.

Midi Libre n° 3658 - Mercredi 3 avril 2019 - Anep - 191 6007 857

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRETIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Ressources en Eau

Direction des ressources en eau de La Wilaya de Tipasa

Intitulé de l'opération : **Extension des réseaux d'assainissement en direction des villes secondaires de la wilaya.**
Projet : **Réalisation d'un réseau d'assainissement à douar Tami Hadjout.**
Numéro d'immatriculation fiscale : **099042015052736**

Avis d'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics modifié et complété.
La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionnée dans le cadre de l'avis d'appel d'offres **N° 01/2019**ayant pour objet : **Réalisation d'un réseau d'assainissement à douar Tami Hadjout.**Paru aux quotidiens nationaux : المحور اليومي en date du : **13/01/2019** et **Midi Libre** en date du **15/01/2019**, que le marché a été attribué à l'entreprise suivante, suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du : **20/03/2019**.

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Réalisation d'un réseau d'assainissement à douar Tami Hadjout.	**ETPH BENDJEBBA**	**162421200605144**	**13 485 853.50**	**03MOIS**

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, et ce conforment à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics complété et modifié.
Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant.
Et conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 10 -236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans l un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leur offres.

Midi Libre n° 3658 - Mercredi 3 avril 2019 - Anep - 191 6007 805

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Biskra
District administratif d'Ouled- Djellal
Daira de sidi Khaled
Commune de sidi Khaled
N° d'identification fiscal de la commune: 098407085074419

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 de crêt présidentiel n° 15-247 du 16 September 2015 portent règlementation des marches publics et des délégations de service public.
Le président de la commune de sidi Khaled informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 02/2019 du:04/03/2019 concerné de réalisation les projets dans le tableau ci-dessous .publier dans les journaux nationaux : MIDI LIBRE que l'évaluation des offres financières a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	Entreprise	Montant du projet	NOTE	DELI	Observation
تجديد القناة الرئيسية للمياه لتزويد تجمع العقيد عميروش	ETP BELHADJ ZIAD NIF183070800065105	15.711.805.00DA	70	05 MOIS	L'OFFRE MOINS DISANTE

Remarque :Le service contractant est tenu d'inviter ,dans l'avis d'attribution provisoire du marché ,les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidature offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit.
- Tout recours devra être adresser à la commission des marchés NIF :(098407085074419) dans en délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis, et ce ca application de l'article 82 décret présidentiel n° 15-247 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3658 - Mercredi 3 avril 2019 - Anep - 191 6007 863

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

USMA-CRB, duel des extrêmes

L'USM Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, accueillera aujourd'hui le CR Belouizdad dans l'autre derby algérois qui s'annonce à grands enjeux, entre deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

PAR MOURAD SALHI

C'est ce duel entre voisins qui devrait le plus captiver l'attention, surtout qu'au-delà du cachet derby, l'enjeu sera de taille pour chacun des deux antagonistes. Les Rouge et Noir, qui caracolent en tête du classement général depuis plusieurs semaines, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. Le club phare de Soustara, qui reste sur 2 défaites de suite, face au Paradou AC et MC Alger, tentera de renouer avec la victoire. Le club qui s'est séparé à l'amiable de son entraîneur français Thiery Froger est appelé à réagir afin de maintenir l'écart sur ses poursuivants directs. L'USM Alger, avec 45 points dans son escarcelle après 24 journées accuse 5 points d'écart sur la JS Kabylie et 6 sur le Paradou AC. Les coéquipiers de Zemmamouche n'auront plus droit à l'erreur s'ils ne veulent pas rester sous la menace de leurs concurrents directs pour le sacre final. L'entraîneur Lamine Kebir, qui assure l'intérim, aura la lourde tâche de maintenir son équipe dans le fauteuil de leader. Il avoue que sa mission est loin d'être facile mais reste tout de même confiant et espère une victoire pour sa première apparition à la tête du staff technique. Côté effectif il devrait se passer des services de l'attaquant congolais Ibra qui souffre de blessure. L'entraîneur Kebir a déjà préparé l'autre attaquant Mohamed Hamia qui devrait être aligné en pointe lors de ce derby contre le CR Belouizdad.

Le CR Belouizdad, qui reste sur une importante qualification aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, au détriment du NA Hussein Dey, veut désormais quitter la zone rouge. Le club phare de Laâquiba occupe la 14e place avec 23 points et lui reste encore à disputer trois matchs en retard.

"*Les matchs restants seront abordés avec la même détermination et même envie. J'estime que le groupe a retrouvé sa confiance et sa solidité. Il ne faut pas s'arrêter là. Le chemin est encore long et périlleux pour nous. Nous sommes sur la bonne voie mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif, à savoir le maintien.*

Le match face à l'USMA est un match derby qui se jouera sur un petit détail. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux joueurs de rester concentrés", a indiqué l'entraîneur du Chabab Abdelkader Amrani. Pour ce qui est de l'effectif, l'entraîneur Abdelkader Amrani ne bénéficiera pas des services de Balagh, suspendu pour ce match contre l'USMA. En revanche, Adel Djerrar qui était suspendu lors du match face au MC Oran, sera de retour aujourd'hui. Une bonne nouvelle pour le coach Amrani qui veut avoir tout le monde sous sa coupe.

M. S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

La 1re Académie réunie à Sidi Bel-Abbès

La Faf, plus que jamais sous pression, semble vouloir communiquer sur son projet d'académie même si la première ne devrait entrer en fonction qu'au mois de septembre.

En effet, la première académie de la Faf, version Zetchi, sera implantée à Khemis-Meliana dans la wilaya de Aïn-Defla au sein du complexe Opow auquel a été déléguée la gestion pour trois ans.

Cependant, la Faf a annoncé aujourd'hui que 30 joueurs nés en 2004 et 2005 (entre 14 et 15 ans) qui feront partie de cette première académie sont actuellement en regroupement à Sidi Bel-Abbès au Centre technique régional afin de subir des tests physiques, techniques et médicaux depuis le 25 mars et jsqu'au 3 avril.

LIGUE 1

Précieuse victoire du MOB et du DRBT

Le MO Béjaïa et le DRB Tadjenanet ont arraché un précieux succès à l'occasion de la première partie de la 25e journée de la Ligue 1, jouée ce lundi. Le MOB a réalisé l'essentiel face à l'USM Bel Abbès (1-0), alors que le DRBT a pris le meilleur sur la JS Kabylie (2-1).

Après huit matchs sans victoires (3 défaites, 5 nuls), le MOB renoue avec le succès face à un concurrent direct pour le maintien. Grâce à la réalisation de Touré (59'), les Crabes quittent la zone rouge et remontent de la 15e à la 11e place (26 pts). L'USM Bel Abbès est quant à elle bonne dernière avec 19 unités. De son côté, le DRBT inflige aux Canaris (2e – 40 pts) leur seconde défaite de suite et fait lui aussi un bond au classement. Le Difaâ prend ses distances sur la zone des relégables en passant de la 13e à la 9e position (28 pts). Dans le troisième et dernier match, la JS Saoura s'est rebiffée face à l'AS Aïn M'lila en s'imposant sur le score de 4 buts à 1.

FRANCE

Zeffane, prolongation ou départ à l'étranger

L'international algérien Mehdi Zeffane (26 ans) qui dispute sa quatrième saison à Rennes sera en fin de contrat à la fin de la saison. Selon le journaliste de l'*Equipe* Bilel Ghazi, le joueur qui réalise sa saison la plus complète depuis son arrivée en Bretagne pourrait prolonger au Stade Rennais où sa grande polyvalence serait appréciée. Le joueur formé à Lyon qui peut évoluer latéral gauche ou droit aurait aussi des touches en Allemagne et en Turquie.

SUPERCOUPE DE TUNISIE

Belaili régale, l'EST gagne

L'Espérance sportive de Tunis a remporté sa quatrième Super Coupe de Tunisie à Doha face à Bizerte grâce à un excellent Belaili double passeur. C'est sous les yeux de Djamel Belmadi que Youcef Belaili aura scellé le sort de la finale en trois minutes aux 13e et 16e minutes par deux magnifiques passes décisives qui auront donné le tournis à l'arrière droit du CA Bizerte qui a fini par être expulsé en seconde période. D'abord à la 13e minute, il arrive sur son aile gauche, fixe son vis à vis qui se retrouve par terre à l'entrée de la surface sur un crochet avant de trouver Anice Badi qui ouvre la marque. À la 16e minute, il reçoit un ballon dans le rond central, il le contrôle de la poitrine avant de l'envoyer instantanément du pied droit vers Yassine Khenissi parti vers le but pour marquer tout seul. Score final 2-1 pour l'ES Tunis face au CA Bizerte qui a réduit la marque par Abdelhalim Darragi sur penalty. C'est donc la 4e fois que le Taraji remporte ce trophée et passe devant le Club Africain et l'ES Sahel au palmarès.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE LUTTE

50 médailles et 3e place pour l'Algérie

Les sélections algériennes de luttes associées (cadets, juniors, seniors et féminine) ont terminé à la troisième place avec un total de 50 médailles (13 or, 21 argent et 16 bronze), lors des Championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche soir à Hammamet (Tunisie). Lors de la sixième et dernière journée du rendez-vous continental, la sélection algérienne seniors de la lutte libre a terminé en 3e position avec un total de cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), alors que la première place est revenue à la Tunisie. L'Algérie termine ainsi la compétition à la 3e place avec un total de 50 médailles, derrière l'Égypte qui a pris la première place avec 58 breloques (30 or, 21 argent et 7 bronze), alors que la Tunisie s'est classée 2e avec une moisson de 70 médailles (22 or, 25 argent et 23 bronze). 56 athlètes des sélections algériennes des luttes associées toutes catégories (garçons et filles) ont pris part au rendez-vous africain. Lors de la précédente édition qui s'est déroulée à Port-Harcourt au Nigeria, les sélections algériennes avaient remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 bronze).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Opération : **Réhabilitations Des la Foggara Des Commune de BOUDA-REGGANE**
Wilaya D'Adrar
Projet : **Lot N°01 : Réhabilitations De la Foggara EL Hadjdj à Laghmara**
Lot n°02 : Réhabilitations De la Foggara ECHAAB JEDIDA à BENI YELLOU
Lot n°03 : Réhabilitations DU Forage de la Foggara ZAOUIET REG-GANI
Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales **n°05/2019** paru le **22/01/2019** Qu'à l'issue des analyse et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

N° du pli	N° Lot	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note Tech.	Obs.
10	01	**ETBH AKERMI ABDRRAHMANE**	**27.844.810.00**	**12 mois**	**58.00**	**Moins disant**
05	02	**ETBH TIGANI ABDELLAH**	**17.844.050.00**	**06 mois**	**62.00**	**Moins disant**
02	03	**SARL FACOO AGRO**	**6.837.383.00**	**04 mois**	**59.00**	**Moins disant**

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financées, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à **l'article 82** alinéa "**04**" du décret présidentiel **n°15/247 du 16/09/2015,** portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à **l'article 82 alinéa "03"** du décret présidentiel **n°15/247 du 16/09/2015** portant réglementation des marché publics et délégation du service public.

Midi Libre n° 3658 - Mercredi 3 avril 2019 - Anep 191 6007 625

Cuisine

Riz à l'agneau

Ingrédients :
375 g de riz
400 g d'agneau
2 aubergines
1 oignon
1 gousse d'ail
1 piment rouge
Curry et poivre noir
2 tablettes de bouillon d'agneau
1 poignée de pignons
Thym
Huile
Farine

Préparation :
Couper les aubergines en fines lamelles. Les saler et laisser reposer 1 demi heure dans un égouttoir pour qu'elles rendent leur jus. Ensuite, les laver, sécher et les rouler dans la farine. Les faire frire dans une huile abondante. Egoutter dans du papier absorbant et réserver.
Dans une casserole, faire dorer l'oignon et l'ail haché, ajouter la viande en petits morceaux, et lorsqu'ils commencent à dorer, assaisonner avec la tablette de bouillon d'agneau émiettée, les épices et 1 demi litre d'eau. Laisser cuire 10 min et ajouter le riz, l'eau nécessaire et couvrir l'ensemble avec la moitié des aubergines frites. Laisser cuire jusqu'à absorption de l'eau. Pour servir, retourner le riz sur un plat comme un flan et décorer avec le reste des aubergines frites, les pignons légèrement grillés et une pincée de thym.

Cake au thé vert

Ingrédients :
7 g de poudre de thé
100 g de beurre
3 œufs
100 g de sucre en poudre
130 g de farine
60 g de poudre d'amandes
1 sachet de levure chimique

Préparation :
Beurrer et fariner le moule à cake. Dans un récipient en métal, mélanger les œufs et le sucre.
Faire chauffer au bain marie en fouettant avec un mixeur électrique ou un fouet. Mélanger pendant au moins 7 minutes. Retirer le mélange mousseux du bain-marie et continuer à fouetter pour refroidir un peu le mélange. Ajouter la farine et la poudre d'amandes tamisées ensemble. Incorporer doucement au fouet pour ne pas 'casser' le mélange mousseux. Ajouter délicatement le beurre fondu. Dans un petit bol, mélanger bien la poudre de thé vert et l'eau chaude. Ajouter au mélange. Verser dans le moule. Cuire à four chaud à 170°C pendant 40 minutes.

HYGIÈNE CORPORELLE

Non... aux odeurs de transpiration

Comment éviter en toutes circonstances les odeurs de transpiration même quand le thermomètre s'élève ? Voici quelques trucs naturels, efficaces et sans risques.

Le bicarbonate de soude :
Le bicarbonate de soude a une action fongistatique, qui empêche la croissance des bactéries et limite les odeurs. Saupoudrez-en dans vos chaussures de temps en temps pour absorber les odeurs présentes et prévenir le développement bactérien. Faites des bains de pieds en mélangeant 1 à 2 c. à soupe de bicarbonate de soude dans une bassine d'eau. Vous pouvez aussi l'appliquer directement sur les aisselles comme du talc.

Evitez de boire glacé
Boire très frais lorsqu'on a chaud, non seulement ne désaltère pas, mais fait transpirer ! En absorbant du froid, le corps réagit croyant qu'il doit se réchauffer... A l'inverse, lorsque la boisson est très chaude, l'effet est inversé et le corps cherche à se refroidir. Préférez des boissons à température ambiante et des tisanes tièdes pour éviter de transpirer. Si vous aimez, cependant, votre thé brûlant, préférez-le le matin, avant la douche !

Attention aux plats épicés
Le thé, le café et autres boissons contenant de la caféine font monter la température corporelle et augmentent la transpiration. Manger des mets épicés a le même effet. Quant à l'ail et l'oignon, ils peuvent donner une mauvaise odeur à la sueur. En clair : ayez la main légère en cas de hausse des températures ou avant un effort physique...

La pierre d'alun
La pierre d'alun est un minéral naturel. C'est un produit de soin antiseptique et astringent assez efficace. Humidifiez légèrement la pierre, puis appliquez-la après la toilette sur les zones qui transpirent comme les aisselles en frottant doucement la peau. La fine couche saline déposée permet de lutter contre les bactéries responsables des mauvaises odeurs.

Choix des vêtements
Optez pour des vêtements légers et amples qui permettent une meilleure ventilation et régulent la température corporelle. Optez aussi pour des vêtements clairs. Les couleurs sombres, qui captent les infrarouges solaires, font transpirer.

USAGE DE LA MAÏZENA

Pas uniquement en cuisine

Qui n'a pas utilisé pour lier une sauce cette petite poudre blanche. Mais, nous ne savons pas l'utiliser autrement, alors qu'elle s'avère être un excellent ingrédient de ménage…

Pour une peau matifiée
Mélangez dans un bol 125 ml de jus d'orange avec 1 c. à soupe de maïzena et une pincée de sel. Appliquez sur le visage et laissez agir 10 mn avant de rincer à l'eau chaude. L'acide citrique de l'orange resserre les pores tandis que la Maïzena absorbe le sébum sans assécher la peau.

Votre paire d'escarpins vous serre
Appliquez un peu de maïzena aux endroits où votre chaussure vous blesse. La fécule réduit les frottements qui provoquent les ampoules. Naturel et efficace !

Manque de temps pour le toillettage de votre chien
Emmenez-le à l'extérieur, frottez l'ensemble de son pelage avec 1 demi-verre de maïzena puis brossez. La fécule absorbera l'odeur, alors que le brossage délogera la saleté.

Une trace de chaussure sur le beau tapis du salon
Saupoudrez une bonne quantité de maïzena. Laissez agir au moins une vingtaine de minutes pour que l'amidon de la fécule absorbe l'humidité. Puis, utilisez l'aspirateur pour éliminer les résidus et retrouver un tapis propre.

Astuces

Dépoussiérer un bouquet de fleurs séchées

Faites bouillir de l'eau dans une casserole. Mettez-le dans la vapeur d'eau qui se dégage de la casserole. Secouer un peu et les fleurs reprendront toute leur première jeunesse.

Une cuisine qui sent bon

Prenez une orange et quelques clous de girofle. Plantez environ une dizaine de clous de girofle dans l'orange et mettez l'ensemble dans un endroit de la pièce qui doit être ventilé.

Entretien d'un service en porcelaine

Lorsque vous le rangez, intercaler de l'essuie-tout entre les assiettes. Si vous trouvez des petites fêlures, passez dessus un coton imbibé d'eau oxygénée. S'il y a des tâches brunes, passez un jus de citron.

Changer la couleur d'un bouquet de fleurs

Versez un peu de colorant alimentaire dans l'eau du vase, les fleurs prendront sa couleur dès le lendemain et le ton s'accentuera au fil des jours !

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3764

perte de valeur / mal vêtue
mise en plis / barbiche
coup de tampon / jolie fleur
voiture-lit / champ clos
femme de pouvoirs / langues celtiques
elle lance des navettes
cancaner / riposté
bel emplumé / élimera
mal entretenues / fruits de mer
détruit / aériens
appât / ancien accord
lu péniblement / phénomène
amour d'avare / fouqueuse
collera / guider
col des Alpes / stimuler
actions néfastes
atome chargé / généreuse
Avant l'ONU. / crèverait
conserve / bruit de tambour
géant de contes / dénaturer
sévère / ville de Russie
titane en réaction / surannées
promontoire / de même
engin de guerre / paisible
bouclier de couturière
explore / c'est le strontium
rats musqués / obstiné
tournant de skieur / surfaces
élégance / joueuse
inanimé
son pilier boit trop
sort de la mer / inquiterez
Amour de Zeus / trompait
indium au labo / mot de prière
roue de poulie / embrassais
petit oiseau brun rouge
outil de ménagère
bigarré / femelle prolifique
possessif / tamiser
égrener / être sans esprit
surplus
sucs de salades / tissu de siège
bébé fleuve / support de quille
pilastre d'angle / greffa
trop gros
la copine d'avant / âge géologique
enjouée / esprit supérieur
lieu de mouillage / existes
mot de liaison
répétée
bout d'écorce parfumé
anciens prophètes ruses

SUDOKU N°3764

	3			5	8			2
	9		2		6		1	
8			9	3			7	
	5			4	9		6	8
		9				3		
3	8		5	1			2	
	1			2	4			6
	2		7		3		4	
9			1	6			8	

SOLUTION SUDOKU N°3763

2	5	1	8	7	9	3	6	4
4	9	3	1	6	2	5	8	7
6	7	8	4	5	3	9	2	1
8	2	9	5	4	7	6	1	3
3	1	4	2	8	6	7	9	5
7	6	5	9	3	1	2	4	8
9	8	7	3	2	4	1	5	6
5	3	2	6	1	8	4	7	9
1	4	6	7	9	5	8	3	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3763

■ T ■ B ■ L ■ S ■ P ■ E ■ O
S H E R L O C K H O L M E S
■ A M A I G R I E S ■ O D E
P L A I R E ■ A L E R T E R
■ A S S E R V I E ■ A I N E
A S C E S E ■ T E M P O ■ Z
■ S U R ■ N A ■ S U E N T ■
V O L A N T E S ■ R U ■ A M
■ T A I E ■ R E U S S I R A
C H I E N D E N T ■ E N T E
■ E ■ N E O N S ■ E S S E S
T R O T ■ S T E N O ■ E S T
■ A R ■ P E ■ S A L E R ■ R
E P I E R E Z ■ G E N E P I
■ I G U E ■ E T E ■ T R I A
T E I N T E R A ■ F R A C ■
■ ■ N E ■ P O S T E E ■ O R
P R E C H A ■ S O U R I R A
■ U ■ T U R B A N ■ A L E S
D E V E R S A I ■ F I E R E
■ R U S E E S ■ C A S S A S

Une étrange anomalie magnétique détectée sur la Lune

Lancée le 18 juin 2009 par un lanceur Atlas V depuis la base Cap Canaveral, la sonde Lunar Reconnaissance Orbiter (LRO) de la Nasa a permis d'obtenir des images spectaculaires de la surface de la Lune, parfois bien plus étonnantes que les vidéos de la sonde japonaise Kaguya de la Jaxa.

Équipée de plusieurs instruments dont la Lunar Reconnaissance Orbiter Camera (LROC), la sonde avait notamment pour but de dresser une carte à haute résolution de la Lune avec une topographie à la précision inégalée. Cette carte devait aider à préparer le retour de l'Homme sur la Lune à l'horizon 2020.

Les résultats obtenus étaient si étonnants qu'ils ont inspiré le physicien Paul Davies, bien connu pour ses travaux sur la théorie quantique des champs appliquée aux trous noirs et à la cosmologie ainsi que pour ses réflexions sur la biologie quantique et son implication dans le domaine de l'exobiologie. Comme Futura l'avait expliqué dans le précédent article ci-dessous il y a quelques années, Paul Davies avait publié un article dans lequel il suggérait que le grand public pouvait être mis à contribution, dans l'esprit du programme *SETI@home*. Il s'agissait de dépouiller les masses d'images fournies par LROC à la recherche de caractéristiques anormales de la surface de notre satellite pouvant laisser penser à la présence d'artefacts d'une civilisation E.T., qui aurait visité notre Système solaire il y a des millions d'années, probablement sous forme de super-IA, attirée par les biosignatures de notre Planète bleue.

Un mascon, un lunar swirl... ou ?

La tâche s'est rapidement révélée trop difficile mais depuis quelques années, grâce aux stupéfiants progrès de l'IA rendus possibles par les tout récents lauréats du Prix Turing, l'équivalent du Prix Nobel en informatique, l'examen des images de LRO a été grandement facilité et c'est la célèbre university of Antarctica qui s'est engagée dans cette aventure avec l'aide de financements d'Elon Musk, Yuri Milner et Monsanto.

Quelques sources parmi ces membres, mais voulant garder l'anonymat, ont laissé fuiter quelques informations. Un mascon (pour mass concentration, en anglais) très peu étendu mais avec

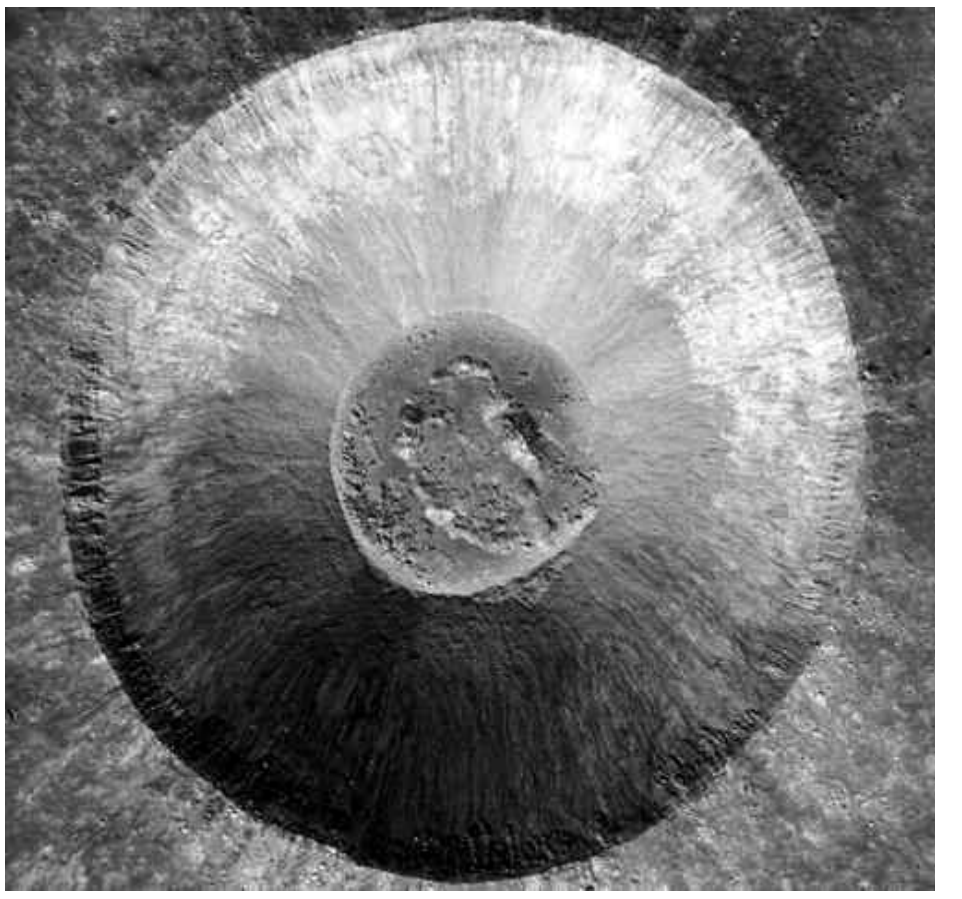

un champ de gravitation particulièrement élevé aurait été trouvé dans les données de Grail à l'intérieur du cratère Tycho, dans la région où les membres de l'UANT ont suggéré une étude approfondie. Cette anomalie gravitationnelle est d'autant plus étrange que les instruments d'Artemis font également état d'une anomalie magnétique très nettement plus importante que celles déjà étudiées par cette sonde dans le cas des fameux lunar swirls.

Les requins plus proches de l'extinction qu'on ne le pensait

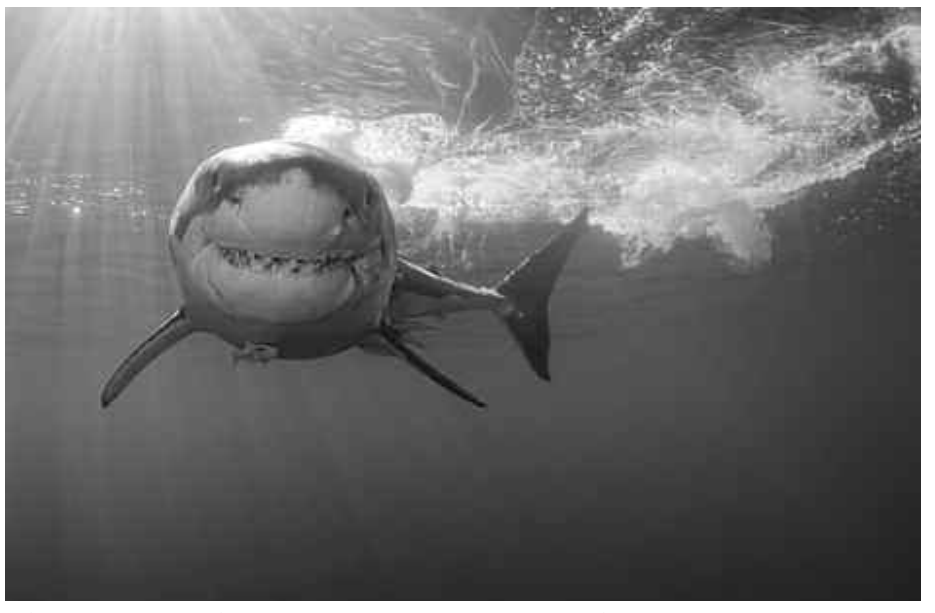

Plus que jamais, les requins sont sur la sellette. "*Nos résultats sont alarmants*", a déclaré Nicholas Dulvy, qui présidait la réunion du Groupe de spécialistes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Plus de 170 experts de 55 pays étaient réunis pour l'occasion. On apprend notamment que plusieurs espèces semblent plus vulnérables que les autres : les requins à croissance lente, recherchés et non protégés, comme le requin mako.

Plus globalement, ce sont les requins les plus recherchés qui semblent les moins protégés. Six des espèces examinées ont été répertoriées comme. Une première pour trois d'entre elles : le swellshark à nageoires blanches, et deux espèces d'anges de mer. Onze autres ont été classés comme en danger ou vulnérables à l'extinction, en particulier parce qu'ils grandissent lentement, et deviennent sexuellement matures relativement tard dans la vie, tout en étant victimes de la prédation humaine. Le requin-lézard – ou requin à collerettes – a par exemple une gestation de 42 mois. C'est la plus longue du règne animal.

Vers une régulation de la pêche ?

Ce groupe d'experts se réunit tous les deux ans pour faire un bilan de l'état de conservation des requins. Il reste néanmoins difficile d'évaluer les effectifs en haute mer. Pour ce faire, les chercheurs se basent généralement sur les résultats des pêcheries de thon. Ces dernières, depuis quelques années, conservent en effet des données sur les prises accessoires de requins. De manière ironique, la pêche au thon étant de plus en réglementée, les pêcheurs ciblent davantage les requins pour combler les pertes de revenus. Et ça se ressent clairement dans les effectifs.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

MÉTIER À TISSER MÉCANIQUE

Inventeur : Edmund Cartwright date : 1785 lieu : Grande-Bretagne

La première machine de Cartwright, vers 1785, était difficile à faire fonctionner car encore en bois et forte imparfaite. Des perfectionnements rapides la mirent définitivement au point et en 1787. En 1792, Edmond Cartwright inventa la machine à carder a laine qui faisait augmenter la productivité quotidienne d'un ouvrier

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00

La Guyane est l'un des départements français les plus touchés par l'insécurité. Le taux d'homicide y est plus important qu'en métropole. Il y a, en moyenne, un braquage par jour. De nombreux conflits de voisinage sont également provoqués par des incivilités. Un millier de gendarmes quadrillent le terrain de jour comme de nuit pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité des habitants. L'équipe du magazine a suivi ces hommes et ces femmes pendant plus de deux mois, lors de missions risquées.

TPMP ! QUI A LE PLUS GROS QI ?

21h00

L'animateur a décidé de tester le quotient intellectuel de ses fidèles chroniqueurs. En France, le QI moyen des habitants est de 98. A titre de comparaison, celui du physicien Albert Einstein se situait aux environs de 160. Globalement, les personnes totalisant un score de 140 sont considérées comme étant dotées d'une intelligence «supérieure», tout en sachant que ce type de tests ne prend pas en compte l'intelligence émotionnelle ou la créativité. Quel résultat obtiendront les membres de la bande ? Pour le savoir, Cyril Hanouna les soumet à une série de tests. L'occasion de déterminer qui sortira du lot et surtout de plaisanter gentiment autour des capacités intellectuelles de chacun.

LA DISPARITION

21h00

Un dimanche matin, Marion, 10 ans, se réveille tôt et se rend avec son petit frère Léo dans la chambre de leurs parents. Bruno, leur père, s'y trouve seul. Il leur explique que leur mère est rentrée tard et qu'elle a dormi sur le canapé. Mais Betty n'y est plus. Elle avait passé la soirée dans un cercle de jeu avec un ami, Franck, qui l'a raccompagnée à quatre heures du matin. Bruno refuse de s'inquiéter. Pour Franck, une certitude s'impose : Betty a été tuée.

DES RACINES ET DES AILES

21h00

En Nouvelle-Aquitaine, Poitiers s'apprête à faire de son Palais de justice un lieu dédié à la culture. Cette ancienne résidence des comtes de Poitou et ducs d'Aquitaine, du Moyen Age à la Révolution française, abrite l'une des plus belles salles des Pas perdus d'Europe. Dans les Deux-Sèvres, Mathias Chebrou est l'un des rares de la région à élever la Poitevine, une race de chèvre qui a failli disparaître. Sur l'île d'Oléron, le village de Fort-Royer rénove ses cabanes de pêcheurs et l'île d'Aix compte quatre nouveaux insulaires. Enfin, sur l'île de Ré, les scientifiques de l'Aquarium de La Rochelle relâchent six tortues au pied du phare de Baleines.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE LIEU DU CRIME

21h00

Dans un petit village du Sud-Ouest, Thomas, 14 ans, vit avec sa mère Lili, divorcée, et ses grands-parents. Pour tromper l'ennui, l'adolescent renfermé et rebelle invente et raconte des histoires. Un jour, en se promenant dans la campagne en contrebas de chez lui, il est alpagué par Martin, qui vient de s'évader de prison. Le fugitif lui demande de lui rapporter de l'argent pour faciliter sa cavale. Peu après, Thomas se débrouille pour réunir quelques billets et les rapporte à Martin, lequel tue Luc, son complice, qui tentait d'étrangler le jeune garçon.

AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

21h00

Au Portugal, en bon gentleman, James Bond sauve du suicide la superbe Tracy Di Vincenzo, qui n'est autre que la fille du parrain corse Marc Ange Draco. Ils tombent amoureux l'un de l'autre. L'agent secret profite de ses relations avec Draco pour localiser Blofeld, l'inquiétant et cynique chef de l'organisation secrète le Spectre, qui brandit alors la menace d'une véritable guerre bactériologique.

TOP CHEF

21h00

La célèbre épreuve de la Guerre des restos est de retour. Trois binômes de candidats ont 48 heures pour créer leur restaurant de A à Z. Ils doivent s'occuper du concept, de la décoration et du menu. Cette année, 11 journalistes culinaires seront les juges de la Guerre des restos, aux côtés de Philippe Etchebest, Hélène Darroze, Michel Sarran et de Jean-François Piège. Les jurés passeront devant chacun des établissements. Ils ne pourront en tester que deux. Les concurrents ayant monté le troisième se retrouvent directement en dernière chance, rejoints par l'équipe la moins convaincante.

CHICAGO MED

21h00

Le Dr Rhodes voir revenir aux urgences un patient qu'il a opéré quelques jours plus tôt. Surmené au travail et préoccupé sur le plan personnel, il a peut-être commis une erreur. Par ailleurs, une femme enceinte se présente à l'accueil. Les Dr Manning et Halstead la prennent en charge. Son bébé n'est pas assez nourri. De son côté, Reese discute avec une patiente qui s'est volontairement injectée de l'insuline.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RIHANNA

SOUS LE CHOC : LA FUSILLADE QUI LUI A ENLEVÉ UN ÊTRE CHER...

Rihanna, extrêmement touchée par la terrible nouvelle de l'assassinat de son ami Nipsey Hussle, a tenu à exprimer son immense tristesse sur Twitter. ***"Cela n'a aucun sens ! Mon esprit est révulsé ! Mon Dieu faites que son âme repose en paix et apportez votre réconfort divin à tous ses proches !"*****, a-t-elle en effet écrit.**

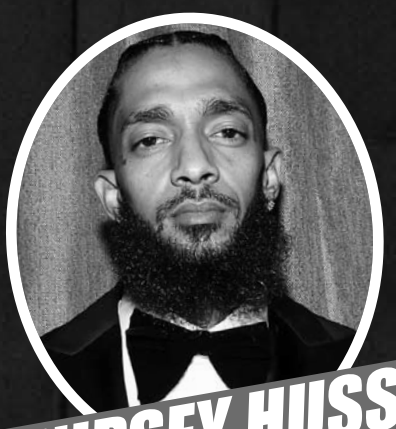

NIPSEY HUSSLE

TUÉ DANS UNE FUSILLADE À LOS ANGELES

Dimanche 31 mars, le rappeur Nipsey Hussle – nommé à la dernière cérémonie des Grammy Awards – a été abattu alors qu'il se trouvait dans sa boutique située à Los Angeles. "Avoir des ennemis puissants est une bénédiction", avait étrangement tweeté Nipsey Hussle, quelques heures avant le drame.

M POKORA

UN 8E ALBUM POUR LE 12 AVRIL

Le nouvel album de M Pokora sera disponible le 12 avril. Pour ce huitième bébé, M Pokora a collaboré avec Slimane, Yohann Mallory, ou encore Renaud Rebillaud. Une belle panoplie de hit-makers...).

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3658 | Mercredi 3 avril 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h19
Dohr	12h51
Asr	16h26
Maghreb	19h14
Icha	20h29

PRÉSENCE DE MÉTHANE DANS L'ATMOSPHÈRE

LOCALISATION D'UNE SOURCE SUR MARS

La présence de méthane dans l'atmosphère martienne a été confirmée par une nouvelle analyse des données de la sonde Mars Express, ont annoncé lundi, des chercheurs qui soulignent que ce gaz pourrait être un indicateur d'une vie micro-organique ou bien découler de processus géologiques. La sonde européenne Mars Express, en orbite autour de la planète depuis fin 2003, avait déjà détecté des traces de méthane dans son atmosphère en 2004, grâce à son spectromètre infrarouge PFS. Mais, ces résultats n'avaient pas totalement convaincu pour des raisons techniques.

En juin 2018, la Nasa avait à son tour annoncé que son robot mobile Curiosity avait détecté du méthane dans l'atmosphère martienne le 15 juin 2013, près du cratère Gale. Cependant, ces résultats "in situ" avaient suscité des interrogations, certains se demandant si ce méthane ne venait pas du rover (le robot mobile) lui-même, rappelle Marco Giuranna, de l'Institut italien d'astrophysique à Rome.

Entre-temps, l'équipe internationale menée par ce chercheur italien avait réussi à améliorer la qualité des données recueillies par le spectromètre infrarouge de Mars Express, une mission de l'Agence spatiale européenne (ESA). "*Nous avons développé une nouvelle approche pour sélectionner, traiter et récupérer les données*" du spectromètre, explique Marco Giuranna. "*Cela réduit en grande partie les incertitudes autour des mesures de PFS*", ajoute-t-il. Peu après l'atterrissage en 2012 de Curiosity dans le cratère d'impact Gale, "*j'ai décidé de mener une surveillance à long terme de l'atmosphère martienne*" à cet endroit, raconte le chercheur dont l'étude est publiée dans Nature Geoscience.

Le 16 juin 2013, un jour après Curiosity, le

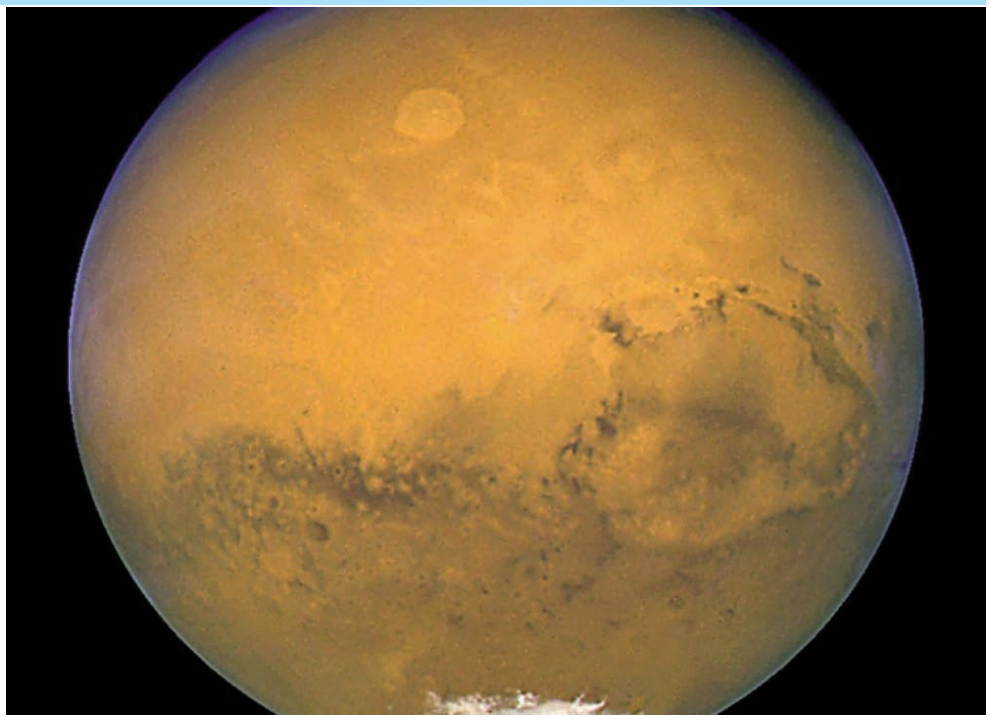

spectromètre de Mars Express a ainsi enregistré "*un pic d'émission*" de méthane au dessus du cratère. Ces résultats constituent "*une confirmation indépendante des mesures de Curiosity*", souligne l'étude.

Trouver du méthane (CH4) sur Mars est très important pour les planétologues, car "*il pourrait être un indicateur d'une vie microbienne*", note le chercheur. Mais la présence de ce gaz peut aussi résulter de réactions géochimiques, sans lien avec la vie.

Cerise sur le gâteau, l'équipe de Marco Giuranna pense avoir réussi à localiser la source de cette émission de méthane, dans une région de faille située à l'est du cratère Gale. Les chercheurs ont mené pour cela deux études séparées, l'une à base de modélisation numérique, l'autre fondée sur une analyse géologique des lieux.

Les résultats des deux études convergent vers la même zone. "*C'est très excitant et très inattendu*", s'enthousiasme le chercheur italien. "*Nous avons identifié des failles tectoniques qui pourraient s'étendre sous une région couverte d'une fine couche de glace (...) Il est possible que la glace retienne le méthane de subsurface et le libère de façon épisodique, lorsque les failles se cassent*", ajoute Giuseppe Etiope, de l'Institut national de Géophysique et de Volcanologie de Rome.

RÉCONCILIATION NATIONALE EN LIBYE

CE QUE PROPOSE L'UA

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a proposé la tenue d'une conférence de "*réconciliation nationale*", afin de résoudre le conflit en Libye, rapportent mardi des médias.

M.Faki s'est exprimé ainsi lundi, à l'issue d'une réunion à Tripoli avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye (GNA), Fayez Serraj, au cours de laquelle ils ont discuté des derniers développements politiques et sécuritaires, ainsi que des prochaines élections présidentielles et législatives dans ce pays.

Le président de la Commission de l'UA a soumis à son hôte, sa proposition de conférence nationale, "*soulignant que toute décision sur cette question libyenne devait être libyenne, et a exprimé sa désapprobation devant toute ingérence étrangère qui pourrait compliquer davantage la crise*", selon un communiqué du bureau de M. Serraj.

Ce dernier a salué cette proposition, espérant que cette conférence "*se tienne sous l'égide de l'ONU*", a ajouté le communiqué.

GUELMA

UN ENFANT PERCUTÉ PAR UN CAMION

Un enfant âgé de deux ans a trouvé la mort, heurté par un camion frigorifique dans la commune de Bouchegouf, située à 35 km à l'est de la ville de Guelma, a-t-on appris lundi, auprès de la Protection civile.

L'enfant a été percuté à la cité Djahel, au centre ville de cette collectivité locale, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué soulignant que la victime de cet accident a été gravement touchée à la tête.

Une enquête a été ouverte par les services compétents, afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nouveau siège à Alger

Le nouveau siège de l'Agence de développement social (ADS), a été inauguré lundi, par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, qui a exprimé sa "*satisfaction sur l'amélioration qualitative*" des conditions de travail du personnel de l'agence. M.Eddalia a, à cette occasion, constaté "*l'atmosphère de cohésion et de solidarité entre les travailleurs dans leurs efforts de mise en œuvre de leur programme, malgré la conjoncture actuelle*", souligne un communiqué du ministère. A la faveur de cette visite, la ministre a tenu à inspecter les moyens matériels mis à la disposition de l'ADS dans son nouveau siège, situé au niveau de la cité CNEP banque des Vergers à Birkhadem (Alger), et s'enquérir de l'état d'avancement du plan d'action destiné à améliorer les conditions de vie des populations démunies et "*améliorer une insertion sociale efficiente*" des chômeurs dans toutes les wilayas du pays. "*Cette relocalisation de l'ADS, en tant qu'institution d'ingénierie et de soutien à la politique sociale du gouvernement dans le contexte de crise économique actuelle, apportera indéniablement, un apport qualitatif et pérenne aux services fournis par ses cadres et personnels tant au niveau central et local*". Elle permettra également, "une amélioration de la prise en charge des franges défavorisées sur tout le territoire national", ajoute le communiqué.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

Un réseau tombe à Médéa

Un réseau de trafic de psychotropes, activant à Médéa et dans les wilayas limitrophes, a été démantelé par les éléments de la police judiciaire de la 3e Sûreté urbaine de Médéa, et l'arrestation de plusieurs individus, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de wilaya. Agissant sur la base de renseignements fournis par des citoyens sur des activités suspects d'individus, au niveau d'un quartier populaire de la ville de Médéa, les éléments de la 3e Sûreté urbaine ont aussitôt déclenché une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un premier suspect, dont les aveux ont permis de remonter à tout le réseau, a indiqué la même source. D'autres individus impliqués dans ce trafic, dont un pharmacien exerçant dans une wilaya du centre du pays, ont été arrêtés, dans le sillage de cette enquête, soldée par la saisie d'une quantité importante de psychotropes et de fausses ordonnances médicales, utilisées pour approvisionner ce réseau, a-t-on ajouté.

De faux documents d'identité, portant des noms de personnes âgées ou décédées, ont été également trouvés dans le domicile de l'un des membres de ce réseau, présentés devant la justice et mis sous mandat de dépôt, en attendant leur procès.